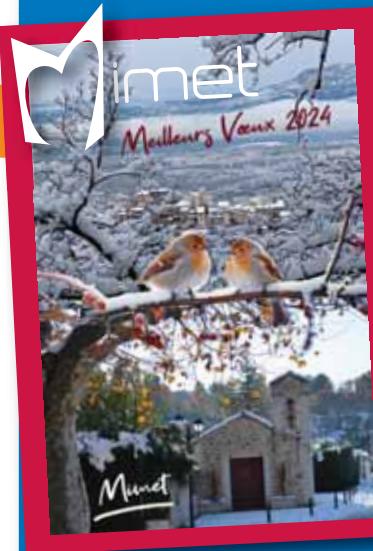




MIMET informations

journal municipal d'informations de la Commune de Mimet

Février 2024 numéro 177



Repas des Seniors



Noël aux Moulières



Noël à la Tour



Noël des maternelles



Bien vivre
à Mimet





Cérémonie des Vœux Samedi 13 janvier 2024



avec une équipe soudée

éditorial



2



Mimétaines, Mimétains, Très Chers Amis,

Je saisir l'occasion de ce journal d'informations pour vous renouveler tous mes meilleurs vœux pour 2024. Que Mimet demeure cette année encore, un écrin vert et serein, protégé des tristes tribulations qui frappent le Monde ! Je souhaite que notre belle commune soit la Terre sur laquelle vous partagerez des moments heureux avec tous ceux que vous aimez et que les enfants continueront à s'y épanouir en toute quiétude.

Tel un village gaulois bien connu des amateurs de BD, Mimet résiste et je peux vous assurer que ça n'est pas chose facile tous les jours... Préserver notre commune du béton et des immeubles, valoriser la nature et sa biodiversité, investir pour votre bien-être, celui des enfants et de certains de nos séniors particulièrement esseulés, faciliter la qualité de vie des Mimétains en développant et améliorant l'offre de service, demande un travail de chaque instant à toute mon équipe municipale (offre médicale, construction d'une nouvelle crèche, de nouveaux parkings, commerces, ...) En effet, l'année qui vient de s'achever a été riche de projets et l'agenda de vos élus municipaux bien chargé...

Mais quand la passion est là, le travail est enthousiaste. Alors que les projets et la volonté ne manquent pas, ça n'est pas le cas des moyens financiers... le Gouvernement, non content de diminuer chaque année ses financements pour les communes, il nous impose de lourdes amendes pour nous punir de ne pas construire d'immeubles sociaux. Et bien que fidèles à notre parole, nous n'augmenterons pas les impôts, mais nous ne livrerons pas autant notre commune aux promoteurs d'immeubles. Et comptez sur moi pour continuer à me battre pour préserver tout ce qui fait l'âme et la richesse de Mimet !

Equilibrer le budget tout en continuant à améliorer la commune sans augmenter les impôts est un exercice qui demande beaucoup de travail d'ingéniosité et pas mal de sacrifices. Aussi, je terminerai ces quelques lignes en remerciant et en félicitant tout nos bénévoles associatifs qui travaillent au quotidien pour rendre notre commune toujours plus solidaire et dynamique. Et un grand merci mon équipe municipale qui avec peu de moyens financiers, arrive à faire beaucoup.

En vous réitérant, Mes Chers Amis, tout le meilleur pour 2024.

Signé : Georges Cristiani

“La Mairie préservera toujours Mimet”

MIMET INFORMATION Février 2024

Directeur de la Publication : Sandrine Benner

Secrétaire de rédaction : Nathalie Granier - Photos : Nathalie, Alain, Joël, Michel, Mathias et Georges

Encore une rentrée réussie !!!

A Mimet, une école qui assure !

Une fois de plus, la municipalité s'est mise en quatre pour réussir cette journée si importante pour nos petits mimétains. Le soleil n'a d'ailleurs pas manqué d'accompagner nos jeunes écoliers tout au long de ce jour spécial...



Ecole communale des Moulières

La rentrée scolaire est un événement capital pour les familles, les enseignants mais aussi pour l'équipe municipale qui prépare avec beaucoup de minutie ce rendez-vous si important. La recette pour réussir cet épisode familial et municipal réside dans beaucoup de travail et d'engagement, une grosse mesure d'organisation, une énorme dose de sécurité, des transports scolaires efficaces et gratuits pour les parents d'élèves, sans oublier l'élément secret mais essentiel, une immense dose de passion et d'affection pour nos graines d'avenir, le tout soupoudré d'un accueil chaleureux dans de beaux bâtiments scolaires.



Ecole communale de la Tour : rentrée des Maternelles



Ecole communale de la Tour : M. le Maire toujours au plus près des enfants en ce grand jour

La restauration scolaire est opérationnelle dès le 1^{er} jour, sauf pour les enfants de maternelle qui peuvent "manger à la cantine" dès le lendemain .

"A Mimet, l'ECOLE s'écrit est en lettres capitales".
Georges Cristiani, Maire

L'heure de la rentrée a sonné...

Des effectifs stables et propices à un enseignement privilégié

Total des élèves de Mimet : 394 élèves, une cuvée d'exception...

Rentrée à la Maternelle...



... entre filles

"Depuis 30 ans, les ministres de l'Education Nationale modifient les lois de leurs prédécesseurs et renforcent les inégalités. Leurs manœuvres politiques n'ont fait que baisser le niveau scolaire au détriment de nos enfants...".

Geneviève Dalfin,
adjointe aux écoles



... en famille

En attendant l'ouverture du portail



 L'école de Mimet
est un atout pour
l'avenir

Rentrée à l'Ecole Communale de La Tour



Le plaisir de retrouver les copains



Le clan des filles se retrouve après deux mois de vacances

Effectif des 3 Ecoles Communales

Ecole Maternelle communale de la Tour

Classe 1 – PS/MS – Mme Arnold et Mme Bonneau – 24 élèves
 Classe 2 – PS/MS – Mme Soille – 23 élèves
 Classe 3 – PS/MS – Mme Romang – 24 élèves
 Classe 4 – MS/GS – Mme Fede – 22 élèves
 Classe 5 – MS/GS – Mme Delon – 22 élèves
 Classe 6 – GS – Mme Couvrat Directrice et Mme Giacomo - 24 élèves
 Total : 139 élèves en maternelle

Ecole Primaire communale de la Tour

Classe CP – Mme Chazeau – 21 élèves
 Classe CP/CE1 – Mme Steiner – 17 élèves
 Classe CE1 – M. Papacaloduca – 20 élèves
 Classe CE2 – Mme Salas Directrice et Mme Giacomo - 26 élèves
 Classe CM1 – Mme Rolle – 30 élèves
 Classe CM2 – Mme Cuny Crauchet – 24 élèves
 Total : 138 élèves en élémentaire de La Tour

Ecole Primaire communale des Moulières

Classe CP – Mme Rimauro – 23 élèves
 Classe CE1 – Mme Ceard – 22 élèves
 Classe CE2 – Mme Hugues – 24 élèves
 Classe CM1 – Mme Gallois – 23 élèves
 Classe CP/CM2 – Mme Bigot – 25 élèves
 Total : 117 élèves en élémentaire des Moulières

Ecole communale des Moulières



Accueil des CP par Mme Rimauro, la maîtresse et par Mme la Directrice



Le top départ
d'une nouvelle année est lancé !



6

Des chérubins en de bonnes mains



Ecole communale Maternelle de



La vieille école républicaine et laïque de Jules Ferry a tenu le choc pendant des années, puis est arrivée l'école du 3^{ème} millénaire lorsque la pédagogie a tenté de supplanter l'éducation. Savoir lire, écrire et compter sont devenus des accessoires de l'éducation... Dans les écoles de Mimet, c'est un peu différent car on y enseigne à réfléchir, pas seulement à apprendre...

A Mimet, une tête bien pleine n'exclut pas une tête bien faite...



La Tour



Travaux : Mimet investit pour ses écoliers

Etanchéité et isolation pour la toiture de l'école maternelle

Depuis, 2001, l'équipe municipale est confrontée au problème de l'étanchéité des toitures des écoles de La Tour, construites dans les années 70. Rappelons-nous de 2001 et 2002, des cuvettes, des seaux et des serpillères à même les classes, recueillaient les ruissellements d'eau de pluie tombés des plafonds de l'école maternelle.

Aussi, pour éviter une dépose totale de la toiture qui obligerait un déménagement des élèves dans des classes en préfabriqués, des travaux d'étanchéité et d'isolation sont régulièrement réalisés. Cette année, les nouveaux travaux d'étanchéité devraient améliorer l'efficacité de cette toiture ancienne mal conçue, et surtout le cadre de vie de nos petits écoliers en apportant un confort thermique et acoustique, et en réduisant par la même occasion, la consommation d'énergie.



Pas de congés
pour les travaux !



Ecole Communale de la Tour



Apprendre à lire,
à écrire et à compter !



Des beaux sourires inaugurent une année pleine de promesses...



Bonne retraite Madame Salas

Madame Magali Salas, directrice de l'Ecole Élémentaire Communale de la Tour depuis septembre 2003, prend une retraite anticipée bien méritée. C'est avec beaucoup de ferveur et de passion, que cette enseignante et directrice d'école a toujours exercé ses fonctions et ses missions d'enseignante. Nous lui souhaitons une retraite joyeuse et dynamique.



Dans les classes des écoles
de Mimet, c'est déjà demain



Nos petits Mimétains : de vrais écoliers modèles !

écoliers à Mimet



10



Ecole Communale des Moulières



Le bien-être de nos écoliers : notre priorité

Des écoles rénovées pour une rentrée au top !

"Sans jamais augmenter les impôts mais en restants déterminés, nous faisons tout pour offrir à nos enfants des écrins scolaires sécurisés et en bon état. Nous créons les meilleures conditions d'apprentissage scolaire que beaucoup de municipalités nous envient. Avec les équipes enseignantes, nous continuerons à maintenir les meilleures exigences pour un enseignement de qualité". Geneviève Dalfin, adjointe aux écoles depuis 2001.



Pose de volets roulants pendant l'été



A l'Ecole des Moulières, pour le confort des élèves et de leurs enseignantes, pour éviter les déperditions de chaleur pendant la période hivernale ainsi qu'un excès de chaleur l'été, mais également dans un souci de sécurité, des volets roulants ont été installés à chaque fenêtre des classes.

**Beaucoup de travail durant l'été
pour assurer une belle rentrée aux élèves**

Noël dans les 3 écoles



12



Les lutins du Père Noël ont envahi la cour de l'école



La magie de Noël s'est emparée des écoles de Mimet pour la plus grande joie de nos petits écoliers.

Tous les enfants ont reçu en cadeau un livre adapté à leur âge. Le Père Noël a conforté l'amour des mots !

Les petits apprentis du Père Noël



communales

Pour les écoles communales élémentaires de la Tour et des Moulières, Madame Dalfin, accompagnée de plusieurs élues, s'est rendue dans chaque classe pour la distribution des cadeaux et partager un moment chaleureux avec les enfants.



Le repas de Noël



En attendant sagement son tour à la cantine



On se sert comme
à la cafet sous l'œil
attentif du Chef Pascal



Les copains d'abord



Repas de Noël
à la cantine des Moulières



Les enfants heureux à quelques jours de Noël



 Ecole communale
des Moulières





Tous les écoliers de Mimet
ont été choyés par le Père Noël.
C'est normal, les petits Mimétains
sont des enfants très sages !





écoliers à Mimet

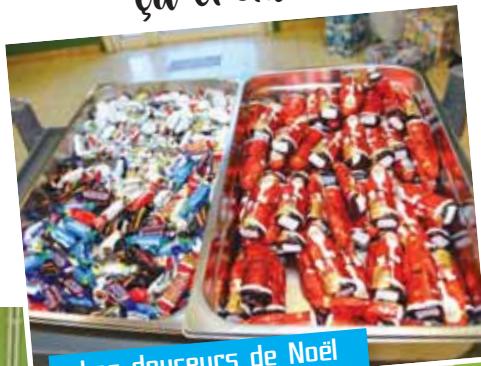


17



Le personnel toujours très attentionné avec les petits

A la cantine
Être un bon élève,
ça creuse !



Les douceurs de Noël



Noël s'invite aussi à la table de nos écoliers.

La cantine a pris un air de fêtes et a proposé à nos jeunes gastronomes un délicieux repas de Noël servi au son des rires des enfants.

Un moment magique,
mais surtout gourmand !



Une belle table de copains



Qui en veut encore : Levez la main !

écoliers à Mimét



18



écoliers à Mimet



19



Classe de CE2 avec Mme Salas la Directrice et Mme Giacomo



Classe de CM1 avec Mme Rolle



Classe de CM2 avec Mme Cuny Crauchet

Tous les écoliers de Mimet
figuraient sur la liste des
enfants sages du Père Noël

écoliers à Mimet



20

Papa Noël a repris
le chemin de l'école...



 Ecole maternelle
communale de la Tour

Les petits chantent en attendant le Père Noël



L'arrivée du Père Noël



Un moment hors du temps



A la cantine

En attendant le Père Noël les petits profitent du repas de Noël



"Tout est mis en œuvre dans les écoles de Mimet pour que la magie de Noël imprègne nos petits.

Ces quelques pages constituent l'album photos de Noël des enfants des écoles communales de Mimet. Des souvenirs d'enfance précieux qui accompagneront toute leur vie nos graines d'espoir.

Des photos, que les enfants devenus grands, auront plaisir à retrouver et partager avec leurs propres enfants".

Geneviève Dalfin, adjointe aux écoles



Les écoles de Mimet : de merveilleuses fabriques à souvenirs



Nos tout-petits servis par les ATSEM

écoliers à Mimet



22



Ecole maternelle
communale de la Tour



Classe 4 avec Fabienne et Stéphanie



A Noël, les écoles font
résonner le village.
A Mimet,
il y a partout
un goût de bonheur



Classe 5 avec Béatrice et Fabienne



Classe 6 avec Valérie, la Directrice, Marie-Claude et Eve

Centre Aéré d'été de Fontbelle

Pendant l'été, pas de temps mort à Fontbelle !

Des activités à profusion pour tous les goûts et tous les âges.





La chorale de l'été

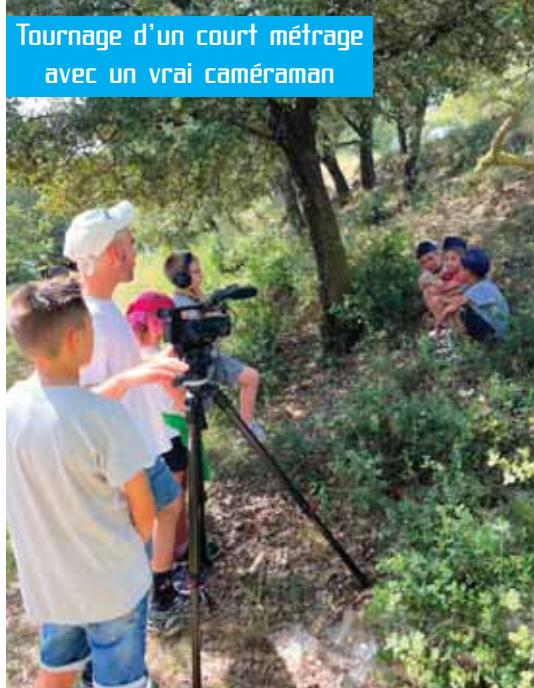
Sortie au lac de Peyrolles



Obelix et Abraracourcix
en visite à Fontbelle



Ciné pour les minots et les juniors



Tournage d'un court métrage
avec un vrai caméraman



Les pitchouns au bois des lutins

Vacances de la Toussaint



enfance



26



A Fontbelle
on ne
s'ennuie
jamais !!!

Pendant les vacances
sorties et activités "à
gogo" pour le plus grand
plaisir des petits et des
grands.



Vacances de Noël



enfance



27

On ne s'ennuie pas pendant les fêtes

Du 2 janvier au 5 janvier, les enfants ont pu assister à un spectacle de magie mais également profiter d'une journée cocooning en pyjama avec chocolat chaud et projection d'un film. Bien entendu, de nombreuses et diverses activités toujours ludiques ont été proposées.



Les crèches de Mimet

Le Conseil Municipal du 14 décembre 2023 a voté l'ouverture des travaux d'une troisième crèche à Mimet. Elle se construit aux Fabres, sur une parcelle de 1006 m² que la Mairie a rachetée le 20 mars 2006 (cette même parcelle avait été vendue à un privé par la Mairie en 1988... Les temps changent...).

“Nous ne travaillons pas à la mairie pour la prochaine élection, mais pour préparer la prochaine génération de Mimet !” Georges Cristiani, Maire.



28

Un lieu d'accueil de qualité pour le bien-être des enfants et de leurs parents.

Plutôt que construire des immeubles, Mimet préfère investir pour les enfants ! Une troisième crèche, tout en confort, accueillera dès l'automne 2024, des bébés mimétains qui pourront s'épanouir pleinement dans des locaux ludiques et adaptés à leurs besoins.

La commune est en train de construire une micro-crèche d'une superficie de 140m² afin de répondre à la demande de plus en plus forte des familles mimétaines pour trouver un mode de garde pour leurs enfants.

Cette structure d'une capacité d'accueil de 12 places sera destinée aux enfants âgés de deux mois à trois ans et devrait ouvrir à la rentrée de septembre 2024, sauf cas de force majeure.



Construction du parking de la nouvelle crèche à Puits Gérard



Début des travaux de la micro-crèche

Noël pour nos Bébés

A la Crèche des Rigauds, la fête a battu son plein pour nos bébés mimétains autour d'un délicieux goûter préparé par les enfants et animé par le concours du "pull le plus moche".



Tous nos bébés ont été émerveillés par la magie de Noël et très attentifs par la venue de leur tout petit lutin farceur qui s'est faufilé dans les locaux de la crèche début décembre.

Ce sacré petit bonhomme a célébré l'Avent en faisant toutes les nuits une nouvelle bêtise. Les enfants avaient hâte chaque matin de découvrir la bêtise du jour telle que : branche du sapin coupée, vitres peintes, murs tapissés de gommettes multicolores, vêtements de poupée portés par lui.

Ce facétieux lutin a été baptisé Fripounet par les enfants.



Le Noël de nos
tout-petits !



Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles avec la Maison de Retraite "Villa Casalonga", début janvier les enfants ont préparé les galettes des rois qui ont été dégustées à la crèche en compagnie de quelques résidents. Un joli moment de partage entre deux générations.



Les vœux du Maire

C'est dans une salle des fêtes comble que Monsieur le Maire, entouré du Conseil Municipal, a présenté ses meilleurs vœux à la population de Mimet.

Martine Vassal, Présidente de la Métropole, Madame Boyer, Sénatrice, Monsieur Ravier, Sénateur, Monsieur Granier, Maire de Gardanne, Monsieur Espinasse, Lieutenant-Colonel Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Aix-en-Provence, les Sapeurs-Pompiers de Mimet étaient présents pour ce rendez-vous amical, en toute simplicité...

les news



n° 177

30

La salle des Fêtes a vibré au son de la Marseillaise qui a clôturé cette belle cérémonie des vœux



La proximité en action

Le vendredi 22 septembre a été organisée une réunion publique aux Moulières.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion publique et ont pu échanger avec Monsieur le Maire et les élus. Au cours de cette rencontre, divers sujets ont pu être abordés tels que la fibre optique, les ordures ménagères, les transports scolaires, l'éclairage public, etc.

Ces réunions publiques permettent à Monsieur le Maire et ses adjoints, pour qui la proximité est essentielle, d'être au plus près des administrés et de pouvoir répondre au mieux à vos préoccupations.



Urbanisme

Par deux jugements du 19 janvier 2023, la Cour Administrative d'Appel de Marseille a autorisé la construction de deux maisons à Mimet au Chemin des Agasses, Route de la Dioïte, contredisant le Tribunal Administratif qui, en première instance, avait refusé ces 2 permis de construire pour des risques de feux de forêts.

*"On ne doit pas critiquer la Justice, pour autant, il ne nous est pas interdit de nous poser des questions sur quelques incohérences en matière d'urbanisme... Comme le souligne, Gilles Fédérighi, adjoint à l'Urbanisme **Mimet est le seul village des alentours qui ne peut pas délivrer de permis de construire pour construire des immeubles de logements sociaux**".*

Effectivement les différents blocages imposés par l'Etat pour les risques feux, les dangers des inondations et désormais les risques miniers, interdisent à la mairie de délivrer des permis de construire depuis plus de 32 mois ! Qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'immeubles, il est impossible de délivrer des permis de construire... cette interdiction vaut aussi pour les logements sociaux ! l'Etat est schizophrène car d'un côté il nous interdit de construire, et de l'autre, il nous force à construire 375 logements sociaux...

Enquête publique
Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal du Pays d'Aix

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Urbanisme à Mimet est de la responsabilité de la Métropole de Marseille.

La Métropole a arrêté le Plan Local d'Urbanisme du Pays d'Aix lors du Conseil de la Métropole du 12 octobre 2023. L'enquête publique aura lieu du mardi 20 février 2024 au jeudi 4 avril 2024 inclus.

Le commissaire enquêteur assurera 3 permanences à Mimet au service urbanisme de la Mairie :

- le lundi 26 février 2024 de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi 13 mars 2024 de 14 heures à 16h30 ;
- le vendredi 29 mars 2024 de 9 heures à 12 heures.

Un registre sera disponible au service urbanisme pendant les heures d'ouverture au public le lundi et mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ainsi que le mercredi de 9 heures à 12 heures. Les documents de l'enquête publique seront disponibles sur internet dans un site dédié de la Métropole Aix-Marseille-Provence à cette enquête publique, et au service urbanisme aux heures d'ouverture au public.

Un registre d'enquête dématérialisé sera ouvert par la Métropole Aix-Marseille-Provence pendant la durée de l'enquête.

infos



31

Une taxe foncière qui n'augmente pas

sur 100 € payés par le contribuable de Mimet



Pour 2024, la Mairie n'augmente toujours pas les impôts.

Bien que les soutiens financiers de l'Etat aient été divisés par 3 depuis 2009, la Mairie de Mimet a réussi, en se serrant la ceinture, à :

- rembourser les emprunts toxiques pris par la municipalité précédente,
 - diminuer à 3 reprises les impôts,
 - maîtriser les dépenses de fonctionnement,
 - diminuer les charges de personnel,
 - investir dans de nombreux travaux,
- et des investissements pour 2024 sont prévus.

finances



n° 177

32

“Le Taux Communal des Taxes Foncières a diminué à 27,96%, en 2014 et, il n'augmentera pas ! je m'y engage”.

Georges Cristiani

“Il ressort de ce budget que la qualité comptable est validée ce qui est tout à fait remarquable.

La bonne tenue de ces indicateurs témoigne d'un bon fonctionnement de nos services respectifs”.
M. le trésorier de la Commune de Mimet



A Mimet, toujours pas d'augmentation des taux communaux des impôts fonciers

Stop aux incivilités qui plombent le budget !!

Ras-le-bol des incivilités de la part de quelques délinquants qui pourrissent la vie des Mimétains !

Un petit florilège non exhaustif de ces incivilités :

- La dépose d'encombrants n'importe où, n'importe quand,
- Le stationnement anarchique,
- Les nuisances sonores souvent suites à des locations Airbnb
- Utilisation des tondeuses et autres tronçonneuses les dimanches et jours fériés,
- La non taille des haies mitoyennes ou donnant sur la voie publique,
- Les chiens non tenus en laisse...

Pour que le bien vivre perdure à Mimet, nous comptons sur vous. N'oubliez pas L'incivisme coûte cher à la commune et donc au contribuable.

Alors que nous nous serrons la ceinture au maximum pour ne pas augmenter les impôts, aidez-nous à protéger notre village en nous donnant le numéro de plaque d'immatriculation, photographies (véhicule suspect, individu en flagrant délit,...) et tous les éléments à votre disposition pour identifier ces délinquants.

L'impunité n'est pas de mise à Mimet, surtout quand elle à un coût pour le contribuable !!!

Etat-civil

Nos petits bonheurs

Roméo OZIOL, né le 16 juillet 2023 à Aix
Andréa SIREROL, née le 25 août 2023 à Aix
Sacha TARDY, né le 16 septembre 2023 à Aix
Elina BEAUJOIN, née le 30 septembre 2023 à Aix
Alma BERNEDO VEGA, née le 2 octobre 2023 à Aix
Yuna MISTRAL, née le 5 octobre 2023 à Aubagne
Billie PALACIOS, née le 17 octobre 2023 à Aix
Lyne FLORO BIGLIA, née le 22 octobre 2023 à Aix
Hélène LLORET, née le 4 novembre 2023 à Aix
Laura LEMOINE, née le 7 novembre 2023 à Aix
Anthéa MIET, née le 24 janvier 2024 à Aix

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs vœux de bonheur aux nouveaux parents et aux bébés.

Mariages

Anastasia MARDIROSSIAN et Franck HETUIN,
célébré le 12 août 2023
Pascale GARCIA et Nicolas ROUMI,
célébré le 12 août 2023
Manon GIRAUD et Guillaume SANTINI,
célébré le 1er septembre 2023
Stéphanie ANTON et Nicolas MATINA,
célébré le 16 septembre 2023
Morgane MANDINE et Laurent SAINT-AUBIN,
célébré le 16 septembre 2023

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux mariés.



Nos peines

Maurice LAUGIER, décédé le 1^{er} mars 2008
Yvette COLOMB veuve BERSIA, décédée le 5 janvier 2022
Maryse COLOMB épouse DIF, décédée le 15 février 2022
Joseph FINA, décédé le 8 juin 2023
Danielle DALMASSO, décédée le 25 juillet 2023
Renée MORRA veuve CORSINI, décédée le 27 juillet 2023
Patrick PAQUELET, décédé le 9 août 2023
Zoubida BERRAHMA, décédée le 9 août 2023
Joséphine RIBELLINO veuve POUTET, décédée le 12 août 2023
Joseph ROSA, décédé le 18 août 2023
Désiré MARTIN, décédé le 2 septembre 2023
Gisèle ROLLAND veuve LAMBERT, décédée le 12 septembre 2023
Marie GARABÉDIAN veuve PELLETIER, décédée le 18 septembre 2023
Henriette BERGONZOLI veuve BAUZÉLY, décédée le 23 septembre 2023
Kenmé BARRO, décédé le 25 septembre 2023
Huguette PIETRI, décédée le 26 septembre 2023
Joëlle VANDEWALLE, décédée le 26 septembre 2023
Renée PALANDRI veuve ROSA, décédée le 27 septembre 2023
Colette PASZKOWSKI épouse PANCIERA, décédée le 27 septembre 2023
Irma OLIVÉRO épouse GUIRleo, décédée le 4 octobre 2023
Noël CESARI, décédé le 10 octobre 2023
Jean MARTOGLIO, décédé le 20 octobre 2023
Antoinette LAUDICINA veuve SZCZYGLOWSKI, décédée le 9 novembre 2023
Christian BOBAND, décédé le 11 novembre 2023
Marguerite ROUMESTAN veuve PRUNET, décédée le 16 novembre 2023
Lucien PALOMO, décédé le 17 novembre 2023
Lucie VIOLA veuve POMA, décédée le 27 novembre 2023
Hélène LOPEZ épouse FAUCHON, décédée le 30 novembre 2023
Giuseppe INCORVAIA, décédé le 1^{er} décembre 2023
Alain COMETTO, décédé le 6 décembre 2023
Jean-Paul GAUCHE, décédé le 9 décembre 2023
André ALI CHERIF, décédé le 10 décembre 2023
Anne DI SANTANTONIO, décédée le 11 décembre 2023
Lucette PALANDRI épouse CERUTTI, décédée le 14 décembre 2023
Francyne DANZELLE veuve QUENNEHEN, décédée le 15 décembre 2023
Marie-France SLAMA épouse LE CAMPION, décédée le 24 décembre 2023
José BUSTOS, décédé le 31 décembre 2023
Alain RUIZ, décédé le 9 janvier 2024
Hildegarde ERICH épouse TIRAN, décédée le 12 janvier 2024
Frédéric RODIAC, décédé le 1^{er} février 2024
Jean HOPSORE, décédé le 4 février 2024

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées.

Pour figurer sur le bulletin d'informations municipales à la rubrique Etat-Civil

Lorsqu'une naissance ou un décès se déroule en dehors de la Commune, nous ne sommes pas forcément avisés par les services de l'Etat-Civil des Mairies qui ont procédé à leur enregistrement.

Nous publions les naissances, les décès et les mariages uniquement si nous sommes informés au service de l'Etat-Civil de la Mairie de Mimet.

Si vous désirez faire figurer sur cette page le décès d'un membre de votre famille habitant ou ayant habité la commune de Mimet vous devez le signaler directement au service de l'Etat-Civil de Mimet.

0442126242 - Mail : mimet.mairie@gmail.com

infos



33

Commemoration du 11 novembre

Photo souvenir devant la plaque commémorative du centenaire



Comme chaque année les élèves de la Classe de CM2 de l'Ecole de la Tour, accompagnés par leur enseignante Madame Laurence Cuny Crauchet, se sont rendus au village où les attendait Bernard Montagna, Adjoint au Maire, le mardi 17 octobre.

La Légion d'Honneur pour les pompiers

C'est à Mimet, à la Grande Salle, en présence de sa famille, de ses amis, de Mimétains et de nombreuses personnalités que le samedi 11 mars, Bernard Schifano, Chef du Centre de Secours de Mimet depuis plus de 38 ans a reçu la Légion d'Honneur.



Raconter pour ne pas oublier

Les élèves, très intéressés par notre Histoire, ont été particulièrement attentifs aux explications de Monsieur Montagna et ont fait preuve, malgré leur jeune âge, d'une grande curiosité intellectuelle.



Le 11 novembre, devant le Monument aux Morts, une foule rassemblée a rendu hommage aux combattants de la Paix ...



Les écoliers chantent la Marseillaise



Mimet honore ceux qui s'engagent pour leur pays

Soirée cinéma sous les étoiles du ciel de Mimet

La 3^{ème} édition de cinéma altitude 500 s'est déroulée le 19 août sur la place du village sous un ciel étoilé estival, et a séduit les spectateurs venus nombreux.

La soirée a été placée, comme le veut désormais la tradition à Mimet, sous le signe de la Provence. Les bénévoles de l'Office de Tourisme ont servi un "casse-croûte de l'Estaque" suivi par la projection du film " Jean de Florette" de Claude Berri, d'après Marcel Pagnol. Les spectateurs ont pu apprécier ce film culte, confortablement installés sur des transats mis à leur disposition.



Pour l'occasion, Françoise de l'Estaque, avait amené son matériel pour cuire sur place et servir les célèbres panisses marseillaises et les non moins délicieux chichis de l'Estaque. Le tout accompagné d'une anchoïade préparée par les bénévoles de l'Office de Tourisme. Une salade de fruits a ponctué, par un peu de fraîcheur, cet instant gourmand et culturel.

Le repas et la projection du film ont fait l'unanimité et tous les spectateurs, conquis, ont promis de revenir l'année prochaine.



43ème Festival de Piano à Château-Bas

Pour sa 43^{ème} édition, le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron était présent comme chaque année à Mimet pour deux soirées dans la cour d'honneur de Château-Bas.



Nous avons accueilli les plus grands noms de la musique classique et les plus talentueux musiciens issus de la jeune génération. Le vendredi 4 août : "un ballet peut en cacher un autre" Tchaïkovski, Waksman avec Marie-Josèphe Jude au piano et le samedi 5 août un concert de jazz "Bach's froove" avec Paul Lay au piano, Matyas Szandai à la contrebasse et Donald Kontomanou à la batterie.

Exposition de voitures

Dimanche 3 septembre a eu lieu la première exposition de voitures anciennes et de prestige, sur le parking de la Grande Salle organisée par Mimet en Fête et l'association "Les vieilles mécaniques Tretsoises".

De superbes bolides rutilants parmi lesquels, des Ferrari, Mustang, Alpine A110, Porsche ont été exposés pour le plus grand plaisir d'un public passionné. Une belle réussite pour une première, à reconduire l'année prochain...



Ça s'est passé à Mimet!



Forum des Associations

La rentrée, c'est aussi le moment où l'on reprend une activité qu'elle soit humanitaire, sportive ou culturelle. Cette année, c'est sous un beau soleil que s'est déroulé le forum des associations mimétaines, le samedi 9 septembre. De nombreuses associations avaient répondu présentes à ce rendez-vous annuel afin de faire découvrir leurs activités.



Les visiteurs, petits et grands ont ainsi pu choisir, dans une ambiance conviviale, leurs activités et loisirs pour l'année. La vie associative mimétaine est riche d'environ 50 associations. Que ce soit dans le secteur sportif, social et culturel, ou humanitaire, elles sont précieuses pour la vie de la commune car elles contribuent au dynamisme du village. Le forum des associations est l'occasion idéale de venir à leur rencontre, d'échanger sur les activités proposées mais aussi, peut être, de vous engager en tant que bénévole.



Qu'elles s'adressent aux seniors, aux jeunes ou à toute la famille, qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques, ou uniquement à vocation sociale à travers des rencontres, des soirées ou des week-ends conviviaux, les associations sont un rouage essentiel de notre quotidien.

Merci à tous les bénévoles de nos clubs sportifs et culturels de faire vivre la commune, sans oublier les agents du service technique pour leur aide à l'installation de cette belle après-midi.



"A Mimet, la dynamique associative s'affiche et se présente à chaque rentrée au Forum des Associations. Je remercie tous les bénévoles des associations qui au fil des saisons tissent des liens de solidarité. Si vous êtes attentifs aux autres et disponibles, et que vous êtes débordants d'enthousiasme, rejoignez nous !"

Corinne Centaro, Première Adjointe

Concert gratuit : Ensemble de guitares Copla

Les habitants de Mimet étaient tous conviés gratuitement le vendredi 15 septembre dans la Salle des Fêtes du village pour assister à "l' Ensemble Copla" composé de 6 guitaristes (tous 1^{er} prix des conservatoires Nationaux de Musique).

Le talent de ce sextuor d'exception a ravi la centaine de spectateurs venus les applaudir avec notamment des extraits des œuvres de Piazzolla, Albeniz, Rossini etc...



C'est toujours
gratuit !

Mimet a l'oreille musicale !

Journées du patrimoine

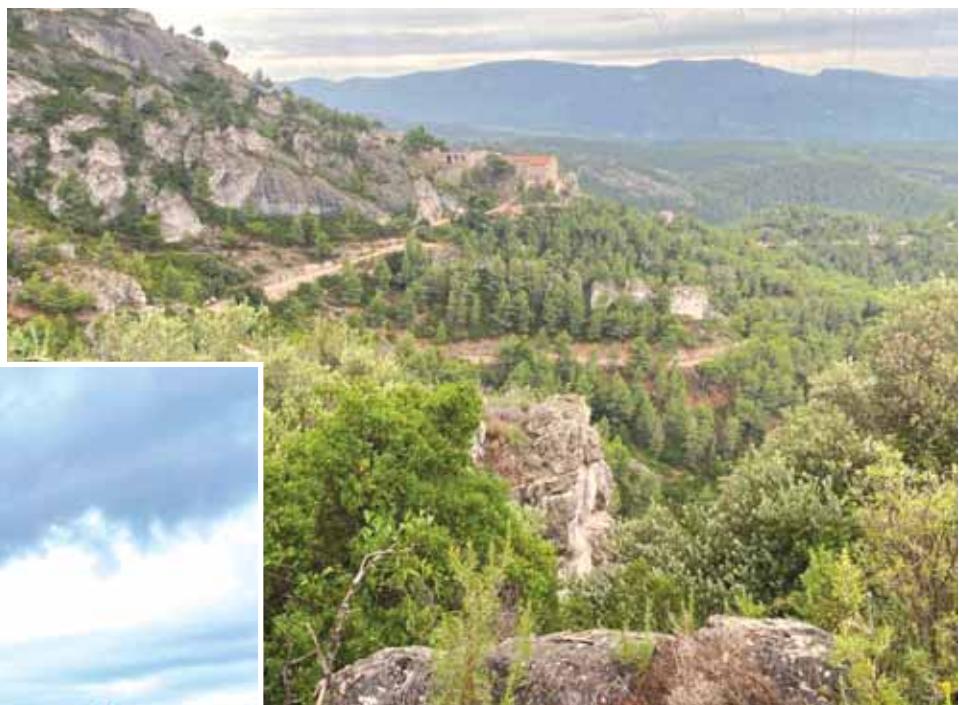
Lors de la messe anticipée du samedi 16 septembre (et pendant les journées du patrimoine), le chemin de croix de 14 stations, réalisé par le maître verrier Gérard Tessier, a été bénit et placé à l'intérieur de notre belle église de Mimet. C'était le vœu cher de nos regrettées paroissiennes et amies, Claudia Robrieux et Maine Portalier. Il a été financé par l'association Notre-Dame des Anges de Mimet et par de généreux donateurs de la paroisse.



les news



40



Cette magnifique balade qui a retracé les pas des Pèlerins de Notre Dame des Anges, a attiré une quinzaine de courageux marcheurs malgré un temps maussade ponctué d'épisodes pluvieux denses.

Les randonneurs partis du Parking de la Pignatelle ont pu découvrir en chemin les trois premiers oratoires récemment rénovés avant d'atteindre le site de Notre Dame des Anges.

Un peu mouillés mais ravis, ils ont été chaleureusement accueillis par Carole et Pierre-Yves Martin, les propriétaires de ce lieu d'exception.

Après la visite des lieux et les explications passionnées de Pierre-Yves Martin, les randonneurs ont pu pique-niquer à l'abri de la pluie, dans la chapelle troglodyte, avant de repartir enchantés et sous le soleil !

Randonnée découverte de Notre Dame des Anges



Concours photo 2023

La photo de Mimet la plus insolite

Le concours-photos 2023 dont le thème était : "la photo de Mimet la plus insolite" s'est clôturé par la remise des prix aux lauréats le Dimanche 17 septembre sur la Terrasse de l'Office de Tourisme. Les photos ont été exposées lors du Forum des Associations le 9 septembre afin que les visiteurs votent pour leurs deux photos préférées.

Le premier prix a été attribué à Brigitte Benham pour sa magnifique photo prise le 1^{er} janvier 2023 depuis la crête du Grand Puech.

Le deuxième prix a été attribué à René Gouin pour une remarquable photo de Mimet sous la neige.

Les récompenses étaient composées de cadeaux exclusivement Mimétains : Le Grain de Selle, Pannonica (bon cadeau), L'Ours Orange (épices, vinaigres balsamiques) et Les Gourmandises du Grand Puech (confitures).

Un grand bravo à tous les participants. Rendez-vous est pris pour 2024. A vos appareils photos !



© Brigitte Benham

Mimet, un village photogénique

 Ça s'est passé
à Mimet !



© René Gouin

Le souper des Chefs

Dans le cadre des journées du patrimoine, le samedi 16 septembre, le Chef Michel Basaldella et son épouse Silvia, du Restaurant le Grand Puech, ont accueilli leurs convives pour "Le souper des chefs", avec 3 autres chefs renommés, René Bergès, Jacky Pieracci et Jean-Paul Bosca,

les news



n° 177

42



©DavidGirard2023



Mimet met la gastronomie à l'honneur !



Les Arts du Cirque



Le samedi 16 septembre à 14h à la Grande Salle, de nombreux enfants ont pu s'initier aux Arts du cirque : jonglerie, équilibre, acrobatie,... Plus de 180 personnes enfants et parents ont pu s'émerveiller devant cet art, rejoints vers 17h par un large public venu découvrir, dans le cadre des journées du patrimoine, la magistrale cour d'honneur de Château-Bas, ainsi que le spectacle de cirque de la Compagnie du Courirkoui. Les bénévoles de Mimet en Fête et l'association Ciam (Centre International des Arts du mouvement) ont réussi l'animation d'un bel après midi...



Théâtre

Les Olympiades Culturelles

les news



44

Organisée par Jean Pierre Perotti, cette journée est née d'une idée folle : Rassembler à Mimet les enfants de Mimet nés vers le milieu du siècle dernier, à l'époque où le village n'était pas métropolisé à Marseille... En ce Vendredi 29 septembre, 80 personnes de 55 à 92 ans avaient répondu présentes, seuls manquaient les amis partis trop tôt...

Beaucoup d'émotion et de joie au programme de cette journée : des larmes dans les yeux, des effusions de joie dues aux retrouvailles, beaucoup de souvenirs et d'histoires ressurgies du passé pour cette occasion et d'authentiques amitiés mimétaines que le temps n'a pas effacées se sont exprimées tout au long de cette journée pleine de nostalgie, mais tellement joyeuse. Un repas délicieux et pantagruélique dans la jubilation des retrouvailles a marqué cette journée mémorable pour les participants.

Une pincée de nostalgie, mais une grosse dose de bonne humeur pour cette journée réussie !



Le dimanche 24 septembre à la Grande Salle, un "one man show" sportif a été applaudi par plus de 150 personnes. C'est avec beaucoup d'humour, qu'un coup de projecteur a été porté sur un sport hors norme, mais incontournable cette année, le "rugby".

Cédric Chapuis comédien de talent, nous a entraîné dans un match, sans temps mort, et rythmé au gré des émotions et des rires.

Journées des retrouvailles de Génération Mimet



Bourse aux livres, le goût des mots

La Bourse aux livres, jeux et jouets qui s'est tenue aux Moulières, dans la cour de l'école (ouverte depuis 1958) le dimanche 1^{er} octobre, a rencontré un franc succès.

Les nombreux exposants, installés à l'ombre des platanes ou du préau, ont pu partager un moment convivial agrémenté de café offert par la mairie et de pâtisseries confectionnées par les participants.

A cette occasion, Isabelle Reboul, écrivaine mimétaine, nous a fait le plaisir de venir dédicacer son livre en 2 tomes : "Ames sensitives". Elle a retrouvé avec émotion la cour de son école, son nom sur la fresque du préau, et certains de ses anciens camarades de classe, désormais parents d'élèves...



Judo Club Mimet

Samedi 21 octobre le Judo Club de Mimet a proposé un stage à tous ses petits judokas à la salle des fêtes du village. Une trentaine de petits judokas mimétains ont participé à cette après-midi de judo dans une ambiance sportive et conviviale.



Foire aux Miels

C'est la Foire incontournable de Provence !

les news



46



La 32^{ème} Foire aux miels s'est déroulée le dimanche 8 octobre pour le plus grand plaisir des gourmands.

Bien que la production de miel ait souffert des nuisibles et des conditions climatiques difficilement compatibles avec une importante récolte, elle a néanmoins été très appréciée par les gourmets venus nombreux faire leurs provisions.



Comme chaque année un concours a été organisé et des prix ont été remis par catégorie de miels, un jury de spécialistes ayant goûté à l'aveugle et délibéré quelques jours auparavant.

La journée a été ponctuée de chants et de danses provençales avec la troupe "Lei Farandoulaire".

Une exposition sur l'abeille et les ruches et une conférence de David Tiberghien apithérapeute "la santé par le miel" ont été organisées dans la salle des Fêtes.

"L'équipe de Mimet en Fêtes a démontré une nouvelle fois son dévouement et sa persévérance dans l'organisation de tels événements. Il faut faire preuve de la plus grande attention et de discipline pour réussir, car un imprévu est si vite arrivé..." Monique Michel, adjointe à la Culture

"Le soin que portent Robert et Josiane et leur équipe à monter la Foire aux Miels et toutes les animations communales, mérite d'être salué. Mimet en Fête est une belle machine qui fonctionne avec peu de moyens, et beaucoup d'enthousiasme. Rejoignez-la, si vous êtes disponible". Georges Cristiani, maire.

Téléthon, Mimet a du cœur

Le Téléthon de Mimet a eu lieu le samedi 2 décembre à la Grande Salle.

Malgré le vent et le froid, la randonnée organisée par l'Office du Tourisme de Mimet a démarré les festivités à 9h30. De nombreuses familles courageuses sont venues parcourir les 3,5 km de la Color Run.



Départ de la rando

Puis se sont enchaînées les animations en intérieur : démonstrations de basket, judo, pound, yoga mais aussi vente de bijoux, ateliers de bricolage pour enfants, lettres au Père Noël et jeux de société.



Démonstration du Basket Club de l'Etoile

 3800 € reversés à l'AFM
Téléthon, les Mimétains sont généreux !

La chorale a clôturé les activités avant de laisser place au traditionnel Grand Loto.



Démonstration par le Judo club de Mimet

La Mairie de Mimet remercie les bénévoles, les associations mimétaines : Mimet en Fête, Judo Club, Basket Club de l'Étoile, La Clé des Chants, Créo Verre à Soie, Energy Mimet, ManiYoga ainsi que l'association Budokan qui a organisé un stage dont les bénéfices ont été reversés à l'AFM Téléthon et les crèches de Mimet pour leur récolte de fonds.



Démonstration de Pound par Energy Mimet



Grand loto

Marché de Noël

Le 8^{ème} marché de Noël de Mimet, organisé par l'association Créo Verre à Soie s'est déroulé à la Grande Salle prêtée par la Mairie les 9 et 10 décembre. Plus de 2500 visiteurs sont venus admirer les créations artisanales et produits à déguster des 93 exposants. Les enfants ont pu participer à des ateliers de dessins, se faire maquiller et bien sûr ont déposé leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël qui a été présent durant ces deux jours. Les sommes recueillies à la tombola du Marché de Noël ont été intégralement reversées à des associations caritatives au profit d'enfants.



Repas Traditionnel des Seniors

Le 6 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël des Seniors...

Cette année encore, le repas de Noël de l'Age d'Or a réuni près de 400 personnes dans la Grande Salle. Cette journée conviviale et amicale est un rendez-vous festif très attendu par nos seniors qui sont ravis de partager un repas de fête suivi d'une animation chantante et dansante. Cette rencontre est aussi l'occasion de saluer M. le Maire et son conseil Municipal et d'échanger sur la vie mimétaire.

A l'année prochaine !



Aux petits soins pour nos seniors



Les seniors ou la "positive attitude" Bravo le bel âge !



Des élus dévoués et attentifs





Mimet en Fête : La culture sans modération

les news



50



Week-end Culturel à Mimet organisé par Mimet en Fête et "par les Villages" les Samedi 18 et Dimanche 19 novembre : le samedi 18, un étonnant spectacle tente un récit intime et sensible à l'abord des mathématiques, Fabrice Groléat de la "Cie Chiendent" invente une narration entre réel et fiction. Ce fut un moment dédié à ceux qui n'aiment pas les maths... et aux autres.



Le groupe Loco Voco

Plus de 90 spectateurs ont répondu présents ainsi qu'au spectacle suivant "Irradies HigelinBashung". Le groupe Loco Voco a proposé une vingtaine de chansons de ces artistes ainsi que des extraits d'interviews, donnant les clefs pour comprendre leur démarche de création parfois surprenante. Et le dimanche 19 après-midi plus de 80 enfants et parents ont savouré un conte gourmand, un bouquet de conterie, parfum de fantaisie, histoires de palais pour un spectacle vitaminé croustillant par la "Cie Amarande".

Si vous êtes motivé, engagé pour le village et que vous avez un peu de temps à consacrer à la commune, rejoignez l'équipe de "Mimet en Fête"



Nouveau !!! Un vide dressing d'automne organisé le 12 novembre dans la salle des Fêtes. Une vingtaine d'exposants ont répondu présents. Les visiteurs quant à eux ont été ravis de trouver des vêtements, des ceintures, des chaussures et des accessoires de quoi renouveler leur garde-robe pour cet hiver. Rendez-vous est pris pour le vide dressing de printemps. A vos placards !

Nos champions mimétains

Nicolas Schifano pratique le rallye automobile depuis 2009.

Il a débuté sur une 306 Peugeot 516.

Depuis cette date, il a toujours été qualifié pour la finale des championnats de France des Rallyes qui ont lieu chaque année.

Cette année 2023, Nicolas et ses différents copilotes ont participé à 11 rallyes et ont terminé dans les 5 premiers à chaque fois.

Un très bon résultat également en septembre au Rallye de L'Huveaune.

Voiture : Hyundai i20 R5

Copilote : Urbanetti Amandine

Résultat : 1^{ère} place au classement général

Et en octobre lors de la Finale des Rallyes Ambert

Voiture : Hyundai i20 R5.

Copilote : Ducausso Jean-Marc.

Résultat : 13^{ème} place au classement général
sur 250 pilotes
1^{er} de la Région Paca.

Bravo pour ces très bons résultats.



Mimet, terre de sportifs

Mimet investit pour ses sportifs

Après avoir construit un grand gymnase aux Rigauds (à la Grande Salle), amélioré les courts de tennis, créé un parcours de santé entre les Rigauds et les Moulières, une aire de fitness verra bientôt le jour au village.

Mimet Réseau Professionnel

Mimet se met à l'heure du coworking et du partage de compétences ! Mimet Réseau Professionnel est une jeune association mimétaine créée en 2021, qui a pour but de valoriser les professionnels de la commune et leur donner l'opportunité de travailler ensemble. Fondée dans un souci d'entraide, de développement commercial et de valorisation environnementale, nous souhaitons à cette association dynamique longue vie.

Pour preuve, déjà plus d'une vingtaine d'adhérents de l'association ont répondu présents au Forum des Professionnels de Mimet, le samedi 23 septembre 2023. Des nombreux services ont pu être proposés : séance de massage, nettoyage de véhicules, flash coaching, bilans de compétences, recherche de stages, besoin de financement, travaux d'électricité, vente de chaussures, d'objets en bois flottés, de confiture. L'événement sera renouvelé en 2024.



Que vous soyez professionnel ou indépendant habitant Mimet, rejoignez notre association.

Contact www.mimetreseaupro.com

Tout au long de l'année sont organisées des actions concrètes, comme Octobre rose, le ramassage des déchets, le Téléthon, le marché de Noël des professionnels de Mimet, etc.



La Mairie va bientôt ouvrir un espace co-working à la Ferme de la Tour. Les travaux seront co-financés par le Conseil Départemental.

Mimet s'engage pour ses entreprises

Concert de Noël en l'Eglise de Mimet

les news



52



Joseph Gautier, accompagné de deux guitaristes, nous a interprété un florilège de chants religieux, le samedi 16 décembre dans l'église de la Transfiguration du Seigneur de Mimet. Le tout était organisé par Mimet en Fête et sponsorisé par le Département des Bouches-du-Rhône. Plus de 80 auditeurs sont repartis enchantés de cette après-midi musicale.



Les enfants de l'Amicale

**Le mercredi 13 décembre
le Père Noël s'est rendu à la Mairie
pour rencontrer les enfants.**

Il a distribué des cadeaux et s'est prêté avec plaisir aux traditionnelles photos avec les enfants. Ce joli moment d'amitié s'est clôturé par un cocktail dinatoire.

La Maison de Noël au Village

Depuis quelques années déjà, Eric et Laure illuminent leur maison pour fêter l'arrivée de Noël. Les spectateurs sont de plus en plus nombreux à venir admirer leurs décos et ce lieu enchanteur, un avant-goût de Noël...



Noël à la Villa Casalonga

Mardi 19 décembre, c'était déjà Noël à la Maison de Retraite !

C'est autour d'un apéritif que la Mairie, représentée par des Elus, a offert une jolie boîte de chocolats à chacun des 80 résidents. Tous ont été ravis de cette gentille attention et se sont préparé à un Noël chaleureux dans cet environnement d'exception.



Noël, une période de fête, même en maison de retraite !

Les élus de Mimét ont souhaité partager un moment de convivialité avec nos seniors. Petites attentions et grande bienveillance ont animé cette journée festive.

Mimet prend soin de ses séniors !

Que ce soit par temps de neige ou lors des canicules, la mairie est inquiète pour ses aînés. Aussi nous invitons toutes les personnes seules à se manifester auprès de la mairie. Malgré nos nombreuses démarches (plusieurs annonces, sms, affichages et 360 courriers envoyés à tous les mimétains repertoriés dans les listes administratives de plus de 75 ans), seules 72 personnes ont souhaité être inscrites sur notre registre des personnes isolées afin d'être appelées par nos services lors des intempéries. Ne restez pas seuls, la mairie est là pour vous aider !

Mimet se mobilise pour les oiseaux

Alors que des nichoirs ont déjà été posés en 2023 sur la commune, Mimet souhaite aller plus loin et favoriser la reproduction des mésanges charbonnières prédateurs naturels des chenilles processionnaires. Pour cela des nichoirs sont à la disposition des Mimétains qui souhaitent installer un nichoir chez eux.



Sel de déneigement

Depuis une vingtaine d'années, c'est désormais une tradition pour les habitants de venir chercher du sel de déneigement aux Services Techniques Municipaux. Les plus distraits d'entre nous qui n'ont pas consulté le site Internet ou qui n'ont pas lu sur les écrans ou sur les panneaux d'affichage les dates de distribution, sont désormais très rares. *"Depuis plus de 20 années que cette distribution gratuite a été mise en place, les retards ne sont plus excusés... D'autant que nos services sont aussi présents durant 2 samedis pour ne pas pénaliser les mimétains qui travaillent la semaine."*

Francis Molina, Adjoint à la Sécurité.

Fin octobre et début novembre 2023, La Mairie a distribué, gratuitement, près de 5 tonnes de sel de déneigement aux administrés, munis d'un justificatif de domicile, qui se sont présentés au local situé à Puits Gérard.

Cette information avait été relayée, comme toutes les années, sur les panneaux d'affichage municipaux de chaque quartier, sur le site internet de la Mairie www.mimet.fr et sur les panneaux lumineux situés sur la façade de la Pharmacie des Moulières et au feu rouge de l'Ecole Communale de la Tour.

Précision importante : Un grain de sel pour 15 m² est suffisant. Le sel en excès est un sévère polluant et un pourfendeur de béton...



54

Comme promis, Municipalité de Mimet n'a pas augmenté les taux communaux de la Taxe Foncière, mais la Taxe des ordures ménagères (T.E.O.M), décidée par la métropole, a quant à elle augmenté de 41,31% ! Malheureusement la Mairie ne peut plus intervenir dans ce domaine depuis 2016 car, selon la loi, les ordures ménagères sont désormais de la responsabilité de la Métropole.

Durant de longues années et avec de nombreux collègues maires, nous avons combattu avec force cette loi de création de la Métropole de Marseille qui a été votée en 2014 et mise en application le 1^{er} janvier 2016. Malgré notre mobilisation et notre volonté, nous n'avons pas été entendus...

Aujourd'hui, ce sont les propriétaires contribuables qui payent les mauvaises décisions des dirigeants nationaux de cette époque.

Information aux Habitants Collecte des Encombrants Ménagers en 2024

MIMET

commune de

MIM

Comité Communal Feux de Forêt : Nos bénévoles du CCFF n'ont pas chômé cet été !

Durant la saison, le CCFF a effectué 164 patrouilles de bénévoles ce qui représentent 3265 kms et 1312 heures ainsi que 4 jours de surveillance vigie.

44 opérations de sensibilisation ont eu lieu chez les administrés (information sur les Obligations Légales de Débroussaillement, OLD). Le CCFF a également été présent lors des 16 manifestations organisées par la Commune.

Vu la grande sécheresse de cet été et de quelques départs de feux dans des communes limitrophes, des patrouilles de nuit ont également été effectuées.

Nous remercions vivement nos bénévoles qui assurent la

sécurité des Mimetais ainsi que celle de notre beau massif que beaucoup nous envient. Avec le réchauffement climatique et les épisodes de sécheresse de plus en plus courants, le rôle du CCFF est plus que jamais essentiel pour nos massifs et pour nos patrimoines privés et publics. Une grand merci pour l'engagement des Bénévoles en orange ! Si vous êtes intéressé(e)s pour participer aux rondes de surveillance dans le massif et aux animations, contactez la mairie.

Le Comité Communal Feux de Forêt recrute

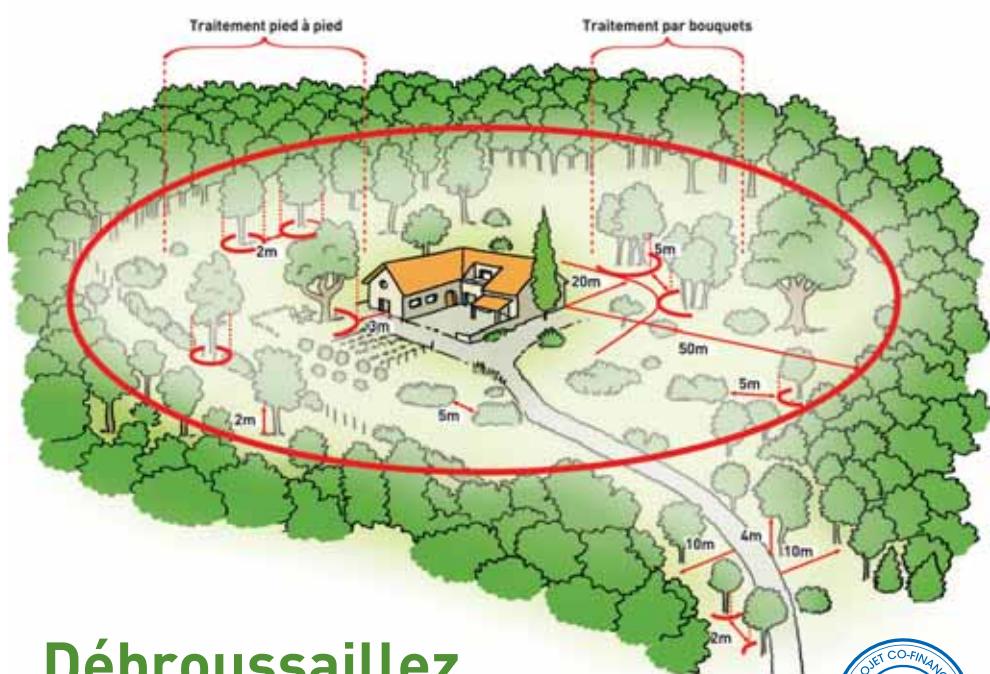
Vous avez du temps à donner à votre belle commune ?

Vous êtes retraité(e) homme/femme ?

Adressez votre demande en Mairie, à l'attention de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 13105 Mimet. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Robert Dalmasso au 06 21 86 62 60.

Débroussailler, c'est la bonne période !

C'est un réflexe pour votre sécurité et celle des autres . Et n'oubliez pas que si vous n'avez pas débroussaillé, votre assurance ne couvrira pas vos biens en cas d'incendie...



Débroussailler,
c'est le bon moment !



Nous vous rappelons vos "Obligations Légales de Débroussaillement" (OLD) afin de mettre en sécurité votre maison et protéger vos familles. Cette obligation s'applique à 50 mètres autour de votre habitation : enlever les différentes essences dangereuses et inflammables au sol, élagage des arbres minimum à 2 mètres de hauteur. Les houpiers (tête d'arbre) doivent être espacés d'au moins 2 mètres voire 3 afin d'éviter les feux de cime et la propagation. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le CCFF de la Commune de Mimet dont les bénévoles sont à votre disposition pour vous conseiller.

Amélioration du stationnement

Le "Barri" dénommé rue du Mistral, est un passage étroit de moins de 2 mètres, qui est parfois un piège pour des automobilistes. Afin d'éviter le stationnement anarchique qui gêne le camion des ordures ménagères, des places de stationnement ont été matérialisées Rue du Mistral pour éviter le stationnement de fourgons. Si cette signalisation n'est pas respectée, la Mairie sera contrainte de verbaliser les contrevenants.



STATIONNEMENT SUR LA PLACE DU VILLAGE

Le Tribunal Administratif de Marseille, par un jugement du 7 février, vient de donner raison à la Mairie qui avait été attaquée par le riverain propriétaire du camping-car qui s'obstinait à garer son véhicule sur la place de la mairie. Avis aux propriétaires de camping-car qui ne respectent pas la réglementation !

travaux



n° 177
56

Ecole maternelle communale de la Tour



Les travaux d'étanchéité et d'isolation de la toiture en cours d'achèvement

Brise vue pour l'Ecole de la Tour et la garderie des Moulières



Afin de préserver nos enfants du regard extérieur des passants et automobilistes des brises vues ont été installés au niveau de la cour du haut de l'école de la Tour et du potager de la garderie des Moulières.



A la Tour

Pour que les enfants s'amusent et s'épanouissent dans les cours d'école en toute sécurité.



Aux Moulières

Elagage des platanes

Comme tous les 4 ans environ, les 73 platanes sont élagués. Mais toujours soucieux d'économiser l'argent public "**nous prenons la précaution d'entreprendre ces travaux d'élagage avant que les feuilles ne tombent. Ainsi nous évitons des gênes pour les habitants et par la même occasion des dépenses supplémentaires pour éliminer les feuilles mortes des platanes**". Francis Molina, adjoint à la Sécurité.

C'est chose faite sur la Commune y compris dans la cour de l'Ecole des Moulières et devant les écoles de La Tour.



Un nouveau préau pour l'école des Moulières

Très récemment le plafond du préau de l'école des Moulières a été rénové par la Mairie, après avoir remplacé toute la toiture, réhabilité les toilettes et rénové la cour. En 1958, l'école des Moulières ouvrait ses portes aux enfants des Moulières, de Sire Marin et des Fabres. Depuis, l'école des Moulières a prouvé la robustesse de sa construction. En effet, l'école des Moulières, construite sur le modèle des années 50, a beaucoup mieux résisté au temps que l'école maternelle de La Tour et les nouvelles classes de l'école élémentaire.

La maternelle construite plus récemment en 1981 nécessite un soin particulier de la Mairie . De multiples rénovations ont permis d'améliorer le confort des élèves, et ce n'est pas fini...!



travaux



57

La nouvelle fontaine de Château-Bas

travaux



58



Une fontaine
d'exception pour
un site d'exception !

Le patrimoine de la commune s'enrichit ! Le site de Château-Bas est désormais paré d'une fontaine magistrale. Conçue en pierres de taille dans un style traditionnel provençal, l'eau s'y écoulera par 4 canons. Témoin de la vie à venir, désormais ancrée dans le sol de Mimet, cette fontaine, aux allures d'autrefois, contribue à restaurer la grandeur du site de Château-Bas.



Parking végétalisé route de Puits Gérard

Un parking végétal et écologique est en cours de création route de Puits Gérard. L'offre de stationnement sera donc augmentée tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement.



Avant les travaux, un espace inoccupé



Un nouveau parking place de la Tour



Démolition et désamiantage des locaux des Services Techniques



Les travaux du nouveau parking de la Tour

Le vieux bâtiment qui abritait les services techniques municipaux n'existe plus !! Il a été désamianté avant d'être détruit.

Dans les prochaines semaines, cet espace viendra agrandir le parking déjà existant de la Ferme de la Tour devenu trop petit aux heures de rentrées et sorties des écoles.

Ce parking a été pensé pour davantage de confort pour

les parents d'élèves, pour les parents des bébés de la crèche de la Tour, les membres des associations et les riverains de la Ferme de la Tour.

L'agrandissement de ce parking s'inscrit également dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement en évitant notamment l'artificialisation des sols.

Les nouveaux Services Techniques à Puits Gérard



Améliorer les Services Techniques pour plus d'efficacité !
Des anciens locaux des Houillères ont été réhabilités
pour offrir un bureau, des ateliers et un garage plus
spacieux et plus modernes aux agents.



travaux



59

"En mars 2001, en avril 2008, en mars 2014 et en Avril 2020, vous nous avez confié les responsabilités de la Mairie, depuis nous avons rétabli l'information municipale et nous continuons. Chaque famille Mimétaine est informée des actes municipaux. Nous publions ci-après de très courts extraits des conseils municipaux. Ils sont disponibles sur le site Internet de la Mairie : www.mimet.fr Je suis à la disposition de tout citoyen qui me demandera le procès verbal complet". Le Maire de Mimet.

Résumé des points clés des Conseils

Le 5 octobre 2023

- **Reprises des concessions funéraires en état d'abandon**
- **Création d'un espace numérique pour les séniors**
- **Règlement Local de Publicité**

■ Attribution de subventions aux Associations

Corinne Centaro propose une subvention de 2 000 € à la Société de chasse **Unanimité**

■ Approbation des rapports de la CLECT

Suite à la loi 3DS Georges Cristiani rappelle que la voirie reste de compétence communale. *"Pour boucher un trou dans les chemins de Mimet on ne demandera pas l'autorisation à Marseille"*. Il propose au Conseil Municipal d'adopter les rapports de la CLECT. **Unanimité**

■ Création d'un Espace numérique pour Séniors

Georges Cristiani rappelle l'engagement fort de la Commune en faveur du bien-être des séniors. A cette fin, la Commune souhaite créer un "Espace Seniors" au quartier de la Tour pour les ainés. Cet espace sera un relai de proximité, de partage de connaissances, d'apprentissage notamment des nouvelles technologies et de détente. Cet "Espace Seniors" proposera des activités gratuites dispensées par des associations Mimétaines et favorisera l'autonomie numérique des séniors notamment par le biais d'une solidarité intergénérationnelle avec les élèves Mimétains. Le montant total de l'opération s'élève à 14 988 €. Il est demandé une subvention à hauteur de 80 % du coût de l'opération au Réseau francophone des villes amies des ainés - Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors. **Unanimité**

■ Création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle - Demande de subventions à l'Etat, au Conseil Régional Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'Agence Régionale de Santé

Jean-Jacques Noizat explique que la Commune envisage de conforter son offre médicale en installant des médecins (généralistes et spécialistes) et professionnels de santé sur le territoire communal afin de répondre localement aux problématiques de santé publique et d'améliorer la qualité de vie des Mimétains. Le coût total des travaux s'élève à 2 912 000 € HT. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser ces demandes de subventions. **Unanimité**

■ Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2023

M. le Maire propose d'associer la Commune à ce dispositif de solidarité à 0,15 € par habitant, soit une participation de 634,80 € pour l'année 2023. **Unanimité**

■ Cimetières :

1. Modification de la délibération n°2019/94 Reprise de concession funéraire en état d'abandon

Georges Cristiani, indique que dans le cadre de reprise de concessions funéraires en état d'abandon, la loi raccourcit désormais le délai de procédure de trois ans à un an. Il est proposé au Conseil Municipal de modifier la délibération relative à la reprise de concession funéraire en l'état d'abandon pour se conformer à la législation en vigueur.

Georges Cristiani : *"Vous connaissez l'immense respect que je porte aux défunt aussi, malgré le raccourcissement du délai légal, nous allons maintenir le délai de 3 ans pour pourvoir reprendre une sépulture"*. **Unanimité**

2. Reprise de concession funéraire en l'état d'abandon

Conformément à la loi qui donne la possibilité aux communes de reprendre les concessions en état d'abandon, le Conseil Municipal par délibération n°2019/94 du 10 décembre 2019, a autorisé, Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon conformément à l'article L 2223-17 du CGCT. Le 26 juin 2020, la Commune a débuté la procédure de reprise de dix concessions funéraires en informant plus d'un mois avant les héritiers présumés, par lettre recommandée avec accusé de réception, de la programmation d'une visite pour constater l'état de ces concessions funéraires. Cette visite s'est déroulée le 3 août 2020 en présence du Policier Municipal et de l'Élu délégué au Cimetière. Pour les héritiers pour lesquels la Commune ne disposait d'aucune coordonnée, l'avis a été affiché à la Mairie et au Cimetière du Village par le Policier Municipal.

Le 3 août 2020 au Cimetière du Village, le Policier Municipal et l'Élu délégué au Cimetière ont constaté l'état d'abandon des dix concessions funéraires mentionnées précédemment. Ce même jour, le premier procès-verbal de constatation de l'état d'abandon indiquant avec précision l'état desdites concessions funéraires et les travaux à réaliser a été dressé par le Maire, puis affiché par le Policier Municipal à la Mairie et au Cimetière du Village pour une durée d'un mois. Un panneau indiquant « concession abandonnée » a aussi été mis en place sur les concessions concernées par cette procédure. Le 6 août 2020,

ledit procès-verbal a été adressé par courrier LRAR aux héritiers présumés pour lesquels la Commune disposait de coordonnées, afin de les mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires. Ce procès-verbal a été affiché à plusieurs reprises conformément à la législation en vigueur. Le 25 juin 2021, après de nouvelles recherches d'héritiers, des courriers LRAR ont été adressés par la Commune aux héritiers présumés des sépultures considérées en état d'abandon afin de connaître leur intention concernant cette procédure de reprise des concessions funéraires. Ce même jour, de nouveaux panneaux plus solides que les précédents ont été installés par la Mairie sur les sépultures considérées en état d'abandon indiquant : *"Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise - Prière de s'adresser à la mairie"*. Suite à cette procédure, se sont manifestés en tant qu'héritiers :

- Monsieur Fabrice MASSOT, le 15 juillet 2021, pour la concession funéraire n°3 ;
- Monsieur Maxime REBUFFAT, le 19 juillet 2021, pour la concession funéraire n°45 ;
- Monsieur REMOND, le 20 décembre 2022, pour la concession funéraire n°32.

Le 28 juillet 2021, la Commune a adressé des courriers LRAR à M. MASSOT et M. REBUFFAT afin de leur indiquer que les sépultures n°3 et n°45 ne faisaient plus partie de la procédure des concessions funéraires en état d'abandon. Le 2 août 2021, les panneaux ont été retirés des sépultures par le Policier Municipal. Le 20 décembre 2022, la Commune a adressé un courrier LRAR à M. REMOND afin de lui indiquer que la sépulture n°32 ne faisait plus partie de la procédure des concessions funéraires en état d'abandon. Le 6 juin 2023 la Mairie de Mimet a informé, par courrier LRAR, les héritiers présumés de ces concessions funéraires en état d'abandon, de la programmation d'une seconde visite programmée le 3 août 2023 pour constater l'état de ces concessions funéraires. Le 18 juillet 2023, la Commune a reçu un courrier des héritiers de la concession n°35 au nom d'Aimé SAMAT pour indiquer leur renonciation à cette concession funéraire et leur souhait de la céder à la Commune.

Le 21 juillet 2023, la Commune a adressé un courrier de réponse LRAR aux héritiers de la concession n°35 au nom de Aimé SAMAT pour leur indiquer que suite à leur abandon, cette concession funéraire serait reprise par la Commune une fois les formalités effectuées.

Le 3 août 2023 à 10h00 au Cimetière du Village, a eu lieu la seconde visite de constat de l'état des concessions funéraires. L'ASVP et l'Élu délégué au Cimetière ont ainsi constaté sept concessions funéraires en l'état d'abandon, à savoir :

- concession perpétuelle n°21 délivrée le 15 mars 1912 à Monsieur Firmin Jean-Baptiste SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°24 délivrée le 4 février 1929 à Madame Joséphine MOUTET veuve RIGAUD épouse PINATEL (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°33 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur Ernest TUCCA (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°35 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur Aimé SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°48 délivrée le 20 novembre 1940 à Madame Sophie VADON (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°56 délivrée le 17 mai 1946 à la Veuve de Monsieur Claude PERRIER (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°64 délivrée le 26 octobre 1957 Monsieur Lucien JACQUET (libellé conforme à l'acte de concession).

Ce même jour, suite aux informations données par l'ASVP et l'Élu délégué au Cimetière, Monsieur le Maire a dressé un second Procès-Verbal de constatation de l'état d'abandon des concessions funéraires. Ce second procès-verbal, indiquant l'état des concessions et les travaux devant être réalisés dans un délai d'un mois, a été affiché par l'ASVP à la Mairie de Mimet, au Cimetière du Village et mis en ligne sur le site internet de la Mairie, notamment, afin d'informer les héritiers pour lesquels la Commune n'avait aucune coordonnée, malgré ses nombreuses recherches.

Le 4 août 2023, le second procès-verbal a été adressé par courrier aux héritiers pour lesquels la Commune avait connaissance de leurs coordonnées.

Le 5 septembre 2023, après avoir respecté le délai d'un mois, Monsieur le Maire a constaté qu'aucune des familles héritières n'avait réalisé les travaux demandés.

Conformément à la législation en vigueur, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- 1) Procéder à la reprise des quatre concessions funéraires en état d'abandon suivantes :

- concession perpétuelle n°21 délivrée le 15 mars 1912 à Monsieur Firmin Jean-Baptiste SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°35 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur Aimé SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°48 délivrée le 20 novembre 1940 à Madame Sophie VADON (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°64 délivrée le 26 octobre 1957 Monsieur Lucien JACQUET (libellé conforme à l'acte de concession).

Les quatre concessions funéraires mentionnées ci-dessus ont plus de trente ans, sont en état d'abandon dûment constaté à deux reprises à trois ans d'intervalle et sont nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière. Cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par les attributaires desdites concessions en leur nom et au nom de leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien.

2) Continuer des recherches avant reprise pour les concessions funéraires en état d'abandon suivantes :

- concession perpétuelle n°24 délivrée le 4 février 1929 à Madame Joséphine MOUTET veuve RIGAUD épouse PINATEL (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°33 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur Ernest TUCCA (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°56 délivrée le 17 mai 1946 à la Veuve de Monsieur Claude PERRIER (libellé conforme à l'acte de concession).

3) Remettre sur le marché la concession funéraire n°3 bis située entre la concession n°2 appartenant à la famille CARLETTTO et la concession funéraire n°3 appartenant à la famille César PENON car elle n'a jamais été utilisée et elle n'appartient à personne.

C. Cristiani : *"Je tenais aussi à saluer la mémoire de Marius Constant, soldat de la Grande Guerre, mort sur le front et dont la famille a renoncé à entretenir la tombe par courrier en date du 18 juillet 2023. Par respect pour ce soldat, je vous propose de placer la sépulture à côté du monument aux morts, sous une plaque de cuivre à la mémoire du "soldat connu". Cette idée correspond à nos valeurs républicaines et serait un hommage envers Marius Constant". Unanimité*

■ Budget principal

Décision modificative n°1 - 2023

Georges Cristiani indique que dans le cadre de l'exercice du droit de préemption de la Mairie pour l'acquisition d'un bien situé rue de l'Etoile (BC 143), et conformément à la demande du Trésor Public d'Aix-en-Provence et de la DRFIP, des virements et inscriptions des crédits sont nécessaires à hauteur de + 136 908 €

G.Cristiani "je tiens à souligner le fait que c'est la première décision modificative de l'année ce qui indique que nos prévisions budgétaires étaient parfaitement évaluées, aussi je tiens à féliciter le service financier pour l'élaboration de ce budget". Unanimité

■ Avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité du Pays d'Aix

G. Federighi propose d'émettre un avis favorable au Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays d'Aix. Unanimité

■ Communication

Subventions Conseil Départemental

5 subventions ont été accordées à Mimet :

3 subventions dans le cadre de l'Aide du Département aux travaux de proximité :

- Travaux de rénovation de la partie ouest du bâtiment et des douches des mineurs

Subvention : 59 500 € HT

(total de l'opération : 85 020 € HT) ;

- Rénovation de la toiture du Gymnase de la Tour

Subvention : 55 538 € HT

(total de l'opération : 79 340 € HT) ;

- Rénovation de la toiture du bâtiment de la restauration scolaire des Moulières

Subvention : 52 458 € HT

(total de l'opération : 74 940 € HT) ;

Subvention dans le cadre de l'Aide à la Provence verte :

- Protection de la biodiversité : installation de 400 nichoirs pour mésanges et martinets noirs et 100 gîtes à chiroptères

Subvention : 26 578 € HT

(total de l'opération : 37 969 € HT) ;

Subvention dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières :

- Acquisition d'un immeuble mitoyen cadastré section BE n°140 et BE n°141 en vue de l'extension de l'Hôtel de Ville

Subvention : 99 000 € HT

(total de l'opération : 280 000 € HT).

Montant total subventionné pour ces 5 dossiers : 293 074 € HT.

Je tiens à remercier, une fois de plus, Madame Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental, pour son indéfectible soutien grâce auquel de nombreux projets communaux sont réalisés.

- DSIL / DETR

Par courrier du 7 septembre dernier la Sous-Préfecture nous a informés de l'issue de la réunion du Comité Régional de Programmation. Le projet communal de "Rénovation Energétique des Ecoles Communales Maternelle et Elémentaire de la Tour" avec la fourniture et la pose de pompes à chaleur n'a malheureusement pas été retenu par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2023.

G. Cristiani : *"Je tiens à exprimer ma totale incompréhension et mon mécontentement. Les hauts dirigeants de l'Etat, à travers des annonces publiques, prônent la rénovation énergétique, mais ne donnent pas les moyens financiers aux Communes pour contribuer à des opérations environnementales. Je saisirai donc toutes les occasions pour dénoncer des financements qui ne sont pas à la hauteur des annonces de nos dirigeants nationaux.*

Je regrette profondément cette décision, d'autant plus qu'il s'agissait d'un projet en faveur des Ecoles. Il s'agit du second projet communal destiné aux enfants que l'Etat n'a pas souhaité financer. En effet, en 2021 et 2022, en plus de l'opération de "Création de la Maison du Massif de l'Etoile et de l'Environnement", la Commune a été exclue, à deux reprises, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'opération de "Rénovation du bâtiment scolaire des trois écoles communales".

- Taxe Foncière

Pour 2023, la Taxe Foncière a augmenté, ce n'est pas une augmentation décidée par la Mairie mais une augmentation métropolitaine de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) de 41,31 %, taxe qui dépend de la Métropole.

Le Maire rappelle que nous n'avons pas augmenté les impôts communaux depuis 2001. Nous les avons même baissés à deux reprises en 2012 et 2014 :

- en 2012 diminution de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 28,46 % à 27,96 % ;
- en 2013 diminution de la Taxe d'Habitation de 13,94 % à 13,44 %. Cette délibération a toutefois été annulée par Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône ;

- en 2014 diminution de la Taxe d'Habitation de 13,94 % à 13,44 % ;
- en 2014 également, diminution de la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties de 97,01 % à 93,53 %, soit 3 taxes communales ont été diminuées entre 2012 et 2014.

Georges Cristiani : "C'est un montage de la part du Président de la République qui fait porter la responsabilité de la hausse de la taxe foncière aux maires alors que c'est la hausse de 7,1% de la valeur locative décidée par le Gouvernement qui fait augmenter les taux !"

- Plan de Prévention des Risques miniers

Enquête publique

En exécution d'un arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'établissement d'un Plan de Prévention des Risques miniers sur le territoire communal de Mimet. L'enquête publique se déroulera du lundi 23 octobre 2023 au mardi 21 novembre 2023 inclus. Le dossier est consultable au service urbanisme de la Mairie de Mimet lors des jours d'ouverture au public. Madame Anne CHARY a été désignée Commissaire Enquêtrice titulaire et Madame Christiane TRAGLIA comme Commissaire Enquêtrice suppléante. La Commissaire Enquêtrice titulaire recevra le public au service urbanisme de la Mairie de Mimet les lundis 23 octobre 2023 de 9 à 12 h, le 30 octobre de 14 à 17 h et le 6 novembre de 14 à 17 h, ainsi que les mardis 14 et 21 novembre de 14 à 17 heures. Un registre d'enquête publique sera disponible pour recueillir les remarques et observations du public. Gilles Federighi "Ce nouveau risque va avoir des conséquences sur la constructibilité. Depuis 2 ans, aucun permis de construire n'a été délivré et ce nouveau risque va encore accentuer les difficultés de délivrance d'un permis de construire".

- Canicule 2023

En date du 7 juillet 2023, nous avons envoyé un SMS à tous les habitants qui nous ont transmis leurs coordonnées téléphoniques : "en cas de canicule : vous êtes isolé(e), ou en besoin d'aide, vous souhaitez signaler une personne fragile. A votre écoute 04 42 12 62 42".

Le 18 juillet 2023, la Mairie a également contacté l'ensemble des personnes âgées isolées fragiles soit près de 44 familles (67 personnes) connues de la mairie afin de leur proposer une aide. Le 2 août, M.le Préfet a été informé de toutes les démarches et relances effectuées auprès de la population et plus particulièrement auprès des personnes âgées et vulnérables, lors de ces périodes caniculaires.

Georges Cristiani : "je suis très étonné que malgré de nombreuses relances, seules 67 personnes se soient manifestées, aussi je répète, si vous connaissez des personnes fragiles, je compte sur vous pour les signaler à la Mairie".

- Incendies criminels

Le 4 août, plusieurs départs de feux ont eu lieu sur les Communes avoisinantes : 5 incendies criminels sont recensés à Simiane-Collongue et 1 à Gardanne. A ma demande, un texto a été adressé aux Mimétains dont nous avions les coordonnées téléphoniques afin de les alerter et leur demander d'être particulièrement vigilants.

- Collecte des Déchets

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) a augmenté de 41,31 % sur la Commune, alors que le service est de plus en plus déplorable. En effet, la Mairie est régulièrement saisie par les administrés pour les problèmes de collectes des déchets : container qui débordent, camions des collectes qui ne passent pas, etc... J'ai exposé ces problèmes lors de réunions organisées à Mimet en présence de M. Roland Mouren, Vice-Président de la Métropole délégué à la propreté. J'ai demandé une augmentation de la fréquence de ramassage des bacs jaunes de tri sélectif et la mise en place d'autres containers.

Georges Cristiani : "A compter de janvier 2024, la Mairie va devoir payer une nouvelle taxe pour le ramassage des ordures. Je n'ai pas voté cette redevance. L'instauration de cette nouvelle taxe est d'autant plus injuste que le service ne s'améliore pas. Je suis en colère et je compte sur vous pour expliquer aux administrés et aux commerçants que c'est la Métropole qui est seule responsable du ramassage des poubelles et non la Mairie".

- Coupures Récurrentes d'Electricité et manque de communication d'Enedis

Suite à de trop fréquentes coupures d'électricité, dont certaines sont indépendantes des intempéries, et des conséquences qui peuvent s'avérer dramatiques pour les personnes vulnérables qui dépendent de matériel médical pour vivre, j'ai saisi Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Energétique ainsi que la Direction d'Enedis afin que ces nuisances ne se reproduisent plus. De plus, sans en avertir la Mairie, Enedis a entreposé un groupe électrogène à l'entrée du Lotissement le Panorama. N'ayant eu aucune information de la part d'Enedis concernant la durée et les raisons de l'implantation de ce groupe, j'étais dans l'impossibilité de communiquer auprès des administrés.

- Litige permis de construire

La Cour Administrative d'Appel de Marseille a autorisé la construction de deux maisons à Mimet au Chemin des Agasses, Route de la Diote, dans deux jugements du 19 janvier 2023 (jugement n°21MA01078 et jugement n°21MA01077) alors que le Tribunal Administratif avait refusé en première instance, ces permis de construire pour des risques feux et absence d'un point d'eau d'incendie pour les pompiers à moins de 200 mètres du terrain.

- Reprise des concessions funéraires en état d'abandon

Lors du présent Conseil Municipal la reprise des quatre concessions funéraires en état d'abandon dans le Cimetière du Village a été acceptée:

- concession perpétuelle n°21 délivrée le 15 mars 1912 à Monsieur Firmin Jean-Baptiste SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°35 délivrée le 4 février 1929 à Monsieur Aimé SAMAT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°48 délivrée le 20 novembre 1940 à Madame Sophie VADON (libellé conforme à l'acte de concession) ;

- concession perpétuelle n°64 délivrée le 26 octobre 1957 Monsieur Lucien JACQUET (libellé conforme à l'acte de concession).

Etant très attaché au respect des défunts, je souhaite procéder à la conservation, dans un endroit dudit cimetière, des emblèmes, monuments funéraires et ossements de ces concessions funéraires reprises. Plus particulièrement, je tiens à faire honneur à Monsieur Constant Marius SAMAT (concession funéraire n°21) mort à la guerre le 10 avril 1916. Pour ce héros, il lui sera consacré un hommage particulier. Je compte aussi que soit procédé à la conservation et à la mise à l'honneur dans le cimetière, des monuments funéraires (statue et fer forgé) de la concession n°64.

- Nouvelle procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon

Lors de ma visite du 15 septembre 2023 dans le Cimetière du Village, j'ai constaté que de nouvelles concessions funéraires étaient mal entretenues par leurs propriétaires. Ces concessions pourraient faire l'objet de la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon.

Il s'agit des trois concessions funéraires suivantes :

- concession perpétuelle n°14 délivrée le 9 janvier 1905 à Monsieur Jean-Baptiste CONSTANT (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°49 délivrée le 1^{er} mars 1891 à Monsieur Martin PENON (libellé conforme à l'acte de concession) ;
- concession perpétuelle n°54 délivrée le 2 juillet 1945 aux enfants de Monsieur François Théodore MICHEL (libellé conforme à l'acte de concession) ;

Etant très attaché au respect des défunts, je vous propose avant de lancer cette procédure de reprise ; de rechercher les éventuels héritiers de ces trois concessions funéraires afin qu'ils procèdent à l'entretien de leur concession et réalisent les travaux nécessaires.

- Marché Micro-Crèche

Lors du Conseil Municipal du 18 juillet 2022, les membres du Conseil Municipal ont attribué à l'atelier d'architecture DBMCG et au bureau d'étude SP2i, le marché de maîtrise d'œuvre pour la création du Pôle Communal de Proximité et de ses abords aux Fabres.

L'opération dénommée "Pôle Communal de Proximité des Fabres3 va permettre :

- la création d'une crèche,
- la création de locaux modulables à vocation sociale et médicale.

Le marché de travaux pour la construction de cette crèche vient d'être lancé.

Il se compose de neuf lots :

- Lot 1 : Démolition, gros œuvre, façades, charpente, couverture
- Lot 2 : Plomberie, chauffage, rafraîchissement, ventilation
- Lot 3 : Electricité, photovoltaïque
- Lot 4 : Menuiseries extérieures, aluminium, serrurerie
- Lot 5 : Menuiseries intérieures, signalétique
- Lot 6 : Cloisons, doublages, faux plafonds et peinture
- Lot 7 : Sols souples, carrelage, faïence



Lot 8 : VRD, Espaces verts

Lot 9 : Test d'infiltrométrie

Ce marché a été publié le 18 septembre 2023 sur les plateformes Klekoon et BOAMP et sur le site internet de la Commune de Mimet. La date de remise des offres par les entreprises, a été fixée au 20 octobre 2023 à 10h00. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) se réunira le 24 octobre 2023 à 9h30 pour procéder à l'ouverture des plis du présent marché. L'analyse des offres et l'attribution du marché interviendront par la suite.

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 5 octobre 2023 à 11h09.

Le 16 novembre 2023

■ Rapport d'Orientation budgétaire 2024

■ Demande de subvention à l'Etat (DSIL)

■ Après 18 ans de négociations, le chemin des Fabres sera enfin sécurisé

■ Attribution de subventions aux Associations

Corinne Centaro propose au Conseil Municipal une subvention de 400 € pour la Liste Indépendante de Parents d'Elèves des Moulières (LIPEM). **Unanimité**

■ Demandes de subventions :

1. A la Métropole : Fonds de soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine - Rénovation de la "cage" des mineurs de Puits Gérard

Claude Aurori explique que l'ascenseur appelé "cage ou gabi" servait à descendre et remonter les mineurs et le minerai depuis le fond. Encore présente à Puits Gérard, cette "cage" est un élément fort du passé minier de Mimet. Afin de protéger ce patrimoine historique communal, la Commune, avec l'aide de la Métropole à 50% souhaite effectuer la rénovation intégrale de la "cage" des Mineurs. Le coût total des travaux s'élève à 102 725 € HT. **Unanimité**

2. A l'État : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2024 Aménagement du cheminement piétonnier entre le parking végétalisé et le pôle communal

Evelyne Goddyn Mounier indique que les voiries situées à proximité immédiate du Pôle communal de proximité, dont la fréquentation est importante, ne permettent pas aux piétons de circuler en toute sécurité. Aussi, la Commune envisage, avec le soutien de l'État, de sécuriser et d'aménager le cheminement piétonnier entre le parking végétalisé et le pôle communal de proximité. Le montant total de l'opération s'élève à 108 407,20 € HT. Il est demandé à l'État une subvention à hauteur de 80 %. **Unanimité**

■ Classement de voies dans le domaine public communal et mise à jour du tableau de classement de voirie

Suite au reclassement de la Route Départementale 8d (RD8d), Route de Pergine, dans la voirie communale pour une longueur de 1695 mètres, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter la longueur de la voirie communale à 68 798 mètres linéaires Georges Cristiani, Maire : *"l'entretien de 69 km de voirie est une charge financière importante pour notre budget mais ce ne seront pas des fonctionnaires de la Métropole de Marseille qui décideront à notre place depuis le 1^{er} janvier 2023". Unanimité*

■ Rapport d'orientations budgétaires

2024 – Budget principal

Georges Cristiani lance le rapport d'orientations budgétaires pour 2024 :

Le contexte de l'élaboration du Budget Primitif 2024

En 2024, la France va lever sur les marchés le plus gros montant de dette de son histoire : 285 milliards d'euros. La dette totale en milliards d'euros passera de 3 013 € à 3 298 €. Le Projet de Loi de Finances (PLF) présenté le 27 septembre 2023 s'inscrit dans un environnement économique incertain et complexe avec une diminution de la croissance attendue et une envolée de l'inflation sur un an. Dans ce contexte national marqué par d'importantes incertitudes, la Commune a décidé de maintenir le cap et de consolider ses finances. Pour ce qui concerne la section de fonctionnement, l'objectif est de lui permettre d'absorber l'envolée des dépenses énergétiques, tout en continuant de porter des politiques publiques efficaces au plus près de tous les Mimétains. Le budget d'investissement améliorera la qualité de vie des Mimétains. Cette volonté d'offrir les meilleurs services aux Mimétains se traduira très prochainement par la construction d'une 3^{ème} crèche et par la 2^{ème} tranche du Pôle communal de santé de proximité et d'actions sociales. Il s'agit donc pour la Commune de bâtir un budget 2024 solide face aux diverses crises nationales et mondiales, afin de continuer à offrir le meilleur aux Mimétains conformément aux engagements pris par la mairie depuis 2001. Cette ambition municipale s'appuiera sur un budget communal fondé sur le choix majeur de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, conformément aux engagements pris et tenus.

Depuis 2001, les choix courageux et ambitieux opérés sur le budget (notamment les économies réalisées sur le train de vie de la mairie) ont permis le redressement financier de la Commune. La bonne santé financière est régulièrement saluée par la Direction Générale des Finances. Elle a permis à la Commune de ne pas faillir face à la multiplication des crises et d'assumer ses missions de proximité et cela malgré la baisse de recettes de fonctionnement dont la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) et le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). En 2023, la diminution des recettes de fonctionnement est amplifiée par le taux record de l'inflation. La Municipalité doit chercher de nouvelles ressources financières.

En 2023, compte tenue de l'accélération de l'inflation, les dépenses de fonctionnement devraient atteindre environ 3 625 000 €. Les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement ont permis d'épargner afin d'investir sans faire appel à l'emprunt et sans augmenter les impôts.

Les prévisions budgétaires 2024

Le Budget Primitif Budgétaire 2024 tiendra compte des évolutions constatées en 2023 :

La section de fonctionnement sera prévue pour un montant d'environ 4 525 312 €.

G. Cristiani : *"les finances communales sont particulièrement impactées par certaines décisions du Gouvernement ainsi que par l'inflation et l'envolée du prix de l'électricité. Pour autant, et malgré ces charges financières supplémentaires, nous n'augmenterons pas les impôts et nous continuerons à présenter des budgets parfaitement équilibrés qui sont d'ailleurs souvent félicités par le Trésor Public". Unanimité*

■ Signature d'une convention d'enfouissement avec Orange - Entrée Est du Chemin des Vignes Basses

Bernard Montagna rappelle que dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée Est du Chemin des Vignes Basses, pour sécuriser le futur accès des 51 logements sociaux du Centre Paul Cézanne, il convient de déplacer les réseaux de téléphone et de fibre optique aujourd'hui en aérien. La Commune a préféré une solution en souterrain afin de préserver ce site naturel. **Unanimité**

G. Cristiani : *"j'ai été alerté des problèmes de fibre, notamment aux Moulières. SFR qui est en charge du déploiement de la fibre, sous traite à divers opérateurs peu scrupuleux qui n'hésitent pas à débrancher une habitation pour en alimenter une autre. Je propose de dénoncer cette "guerre des opérateurs" à travers un communiqué que j'adresserai aux Maires des Bouches-du-Rhône. Ce problème est bien évidemment à corrélérer avec l'élagage des arbres que les opérateurs n'effectuent pas mais qui nous demandent de réaliser à leur place".*

■ Constitution de trois servitudes de tréfonds au Chemin des Fabres - Parcelle section AB n° 384

Cédric Riedel indique que par un acte signé chez le notaire en date du 24 octobre 2023, la Commune est enfin devenue propriétaire de la parcelle cadastrée section AB°384, d'une contenance de 254 m², pour l'élargissement et la sécurisation du Chemin des Fabres. **Unanimité**

G. Cristiani : *"je précise que cela fait 18 ans que nous attendions l'acquisition de cette parcelle. A deux reprises les consorts Vallati nous avaient promis de nous céder cette parcelle si nous retirions la procédure de Déclaration d'Utilité Publique, mais ils n'ont jamais tenu parole. Cette fois nous avons donc maintenu la DUP. L'opération nous a coûté 40 000 €, plus les frais de notaire, beaucoup de temps et d'énergie, mais au moins nous pouvons enfin, après 18 ans, commencer à envisager les travaux. La sécurité des nos habitants n'a pas de prix mais dans ce cas précis, elle aura coûté très cher à la mairie..."*



n° 177

66

■ Communication - Urgence attentat

Dans un contexte de menace terroriste qui demeure à un niveau élevé, comme l'illustre la récente attaque au couteau à caractère terroriste ayant eu lieu le 13 octobre 2023 dans un lycée à Arras, la Première ministre a décidé de réhausser la posture Vigipirate au niveau "Urgence attentat". Dans un souci de sécurité, des barrières ont été mises en place à l'Ecole Elémentaire des Moulières. La Gendarmerie s'est également déplacée à plusieurs reprises aux Ecoles Communales de Mimet. En raison de l'état de la menace, il est plus que jamais nécessaire de signaler à la Préfecture tout individu susceptible d'être radicalisé ou présentant un comportement inquiétant.

- Subventions du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

4 subventions ont été accordées le 13 octobre 2023 pour un total de 120 554 € :

- ▶ 1 subvention au titre des capitales provençales de la Culture : Programmation de manifestations culturelles.

Subvention: 23 736 € TTC
(total de l'opération : 29 670 € TTC).

- ▶ 1 subvention dans le cadre de l'Aide aux Acquisitions de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole : Acquisition de la parcelle C 662 située en zone naturelle, lieudit le Coutran d'une superficie de 47 940 m².

Subvention : 17 258 HT
(total de l'acquisition : 28 764 € HT).

- ▶ 2 subventions dans le cadre de l'Aide aux Travaux de sécurité routière (versées par l'Etat dans le cadre des amendes de police) : Création d'un point lumineux à l'arrêt de bus Les Moulières- La Source.

Subvention : 19 560 € HT
(total de l'opération : 24 450 € HT).

- ▶ Sécurisation du hameau des Rampauds : ch. de Farigoules, de la Jacquette, de Portaou

Subvention : 60 000 € HT
(total de l'opération : 75 000 € HT).

Je tiens à remercier, une nouvelle fois, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que sa présidente Madame Martine Vassal pour soutenir aussi activement Mimet.

- Subvention Conseil Régional

Lors de l'Assemblée Régionale du 26 octobre dernier, une subvention a été accordée à la Commune pour un montant de 132 825 € dans le cadre du dispositif "Nos Communes d'abord" pour la Crédit de locaux associatifs (bâtiments énergétiques) (montant total de l'opération : 265 650 € HT). Je tiens à remercier le Conseil Régional ainsi que son Président, Renaud Muselier pour son soutien.

- 4 Signatures chez le Notaire en 2023 : la commune augmente son patrimoine

- ▶ Le 11 octobre, signature d'un terrain non bâti de 30 m² à l'intersection entre le Chemin des Farigoules, la Route de la Diote et le Chemin de Rigon (ancien terrain Alaimo) 0 €
- ▶ Le 19 octobre, signature d'un terrain non bâti de 1000 m² Rue de Pergine au Super-Gassin au prix de 6 000 €.
- ▶ Le 24 octobre, signature du terrain Vallati au Chemin des Fabres. Enfin ! (40 000 €) (254 m²).

▶ Le 17 novembre, signature du terrain de l'Hôpital Saint-Joseph de 4 hectares, Chemin Saint-Sébastien, Grotte du Majaïre sous notre Géant Couché (28 000 €).

- Décision de préemption

Par une décision en date du 5 septembre 2023, la Commune a décidé de préempter un terrain non bâti de 991 m² de superficie, situé au Puits Gérard, au prix de 110 000 € HT. Cette préemption a été réalisée après une renonciation de l'Etat et une délégation de la Métropole AMP.

- Distribution gratuite sel de déneigement

Cette année la distribution du sel a eu lieu le vendredi 20, samedi 21 octobre, vendredi 3 et samedi 4 novembre. Cette opération municipale est gratuite. 4,5 tonnes ont été distribuées durant ces 4 jours.

G. Cristiani, Maire : "je tiens à remercier les services municipaux et Monsieur Francis Molina pour s'occuper de cette opération depuis 20 ans et de leur engagement durant 4 dernières journées dont deux le week-end pour permettre aux habitants qui travaillent de venir chercher leur sel".

- Enquêtes Publiques sur Mimet

Deux enquêtes publiques sont en cours :

- ▶ Plan de Prévention des Risques miniers jusqu'au 21 novembre avec deux visites de la commissaire enquêtrice les après-midis du mardi 14 novembre et du mardi 21 novembre.
- ▶ Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays d'Aix du 30 octobre au 30 novembre. Tous les documents sont consultables au service urbanisme et sur internet.

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 16 novembre 2023 à 11h09.

Le 14 décembre 2023

- **Vote du Budget 2024**
- **Pas d'augmentation des taux communaux des Taxes Foncier 2024**

■ Budget principal de la Commune de Mimet - Décision modificative n°2 - 2023

G. Cristiani explique que le Fonds de l'Etat, FPIC 2023 a été diminué de 22 %. Il est donc nécessaire de procéder à la 2ème écision modificative. **Unanimité**

■ Budget Primitif 2024

Vote des taux communaux d'imposition 2024

G. Cristiani propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) et de les maintenir au même niveau des années précédentes. G. Cristiani : "Je vous rappelle que nous avons baissé à trois reprises le taux des impôts communaux : en 2011 nous avons baissé la Taxe Foncière sur les propriétés bâties à 27,96 % ; en 2012 nous avons décidé

de diminuer la Taxe d'Habitation à 13,44 %. Cette délibération a été annulée par le Tribunal Administratif sur demande de Monsieur le Préfet ; La majorité du Conseil Municipal, fidèle à ses engagements a persévéré et, l'année suivante, en 2013, il a été présenté une nouvelle diminution de la Taxe d'Habitation à 13,44 %. Le taux communal n'a donc jamais augmenté ! Il s'agit d'une "perversité" du Ministre des Finances de faire croire en accolant le taux du Département au taux communal, afin de rattraper la suppression de la taxe d'habitation ! Je vous rappelle également que la taxe sur les résidences secondaires n'a pas été mise en place pour 2024 à Mimet". **Unanimité**

Vote du Budget Primitif 2024 – Budget principal

Georges Cristiani, Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif de 2024 d'arrêter les recettes et les dépenses totales à la somme de 5 991 800 euros. **Unanimité**

Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Annexe des Cimetières

Georges Cristiani, demande au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif du Budget Annexe des Cimetières de l'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes au montant de 60 020 €. **Unanimité**

Saisir une opportunité foncière sociale au Hameau de la Diote - Parcille Section AW n° 105

Gilles Federighi explique qu'à la demande de la Commune, l'Etablissement Public Foncier de la Région Sud a exercé son droit de préemption pour acquérir un bien pour permettre l'aménagement de deux logements locatifs sociaux sous maîtrise d'ouvrage communale. **Unanimité**

Demandes de subventions

1. au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône - Acquisition de la parcelle cadastrée Section AW105 en vue de permettre la création de logements sociaux

G. Federighi propose de demander au Conseil Départemental une subvention à hauteur de 60 % du coût de l'acquisition de la parcelle la parcelle AW105 à 115 000 €, soit 69 000 €. **Unanimité**

1. à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Travaux de rénovation et de mise en valeur de l'Eglise de la Transfiguration et de son campanile

Eric Claudet propose de candidater pour une aide de la Région au profit de l'Eglise de la Transfiguration, parée d'un campanile, précieux ouvrage de ferronnerie qui mérite d'être préservé et valorisé. Le coût de l'opération s'élève à 51 745 € HT. **Unanimité**

Attribution du marché de travaux pour la Construction d'une Micro-Crèche

Muriel Sassi fait part du lancement d'un marché de travaux pour la construction de la micro crèche aux Fabres. **Unanimité**

Convention d'objectifs avec l'association Mimet en Fête pour la période 2024 - 2028

Monique Michel propose au Conseil Municipal d'accepter le renouvellement de la convention d'objectifs avec Mimet en Fête et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention. **Unanimité**

Demande de subvention à l’État dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation – Création d’un Centre de Supervision Urbaine (CSU) avec fourniture et pose d’écrans de contrôle

Francis Molina explique que dans un souci de sécurité publique, la Commune de Mimet, avec le soutien de l’État, dans le cadre de l’appel à projets (programme S « sécurisation » - sous-axe vidéoprotection), envisage la création d’un Centre de Supervision Urbaine. Le montant total de l’opération s’élève à 98 000 € HT. Il est demandé à l’État une subvention à hauteur de 49 000 €. **Unanimité**

■ Communication

- Patrimoine Communal : acquisitions et ventes depuis 2001

Depuis 2001, je vous informe que le patrimoine de la commune a été enrichi par 119 acquisitions, soit 431 652 m² pour un total de 2 998 112 €. Seulement 2 ventes ont été réalisées depuis 2001, dont la première, engagée par la municipalité précédente, pour un chemin de 200 m² à Monsieur Jarrache à la Source, la seconde pour un Chemin de 100 m² aux consorts Cerri aux Fabres.

Il s’agit d’un bilan d’acquisitions important qui a pu se faire grâce aux nombreuses subventions que nous avons réussi à obtenir. Nous ne vendons pas, mais nous enrichissons le patrimoine public pour les générations futures. J’espère que dans le futur, notre travail et nos engagements pour valoriser la commune ne seront pas anéantis.

- Subventions Conseil Départemental

Le 8 décembre 2023, 2 subventions ont été accordées dans le cadre de l’aide à la transition énergétique, pour un total de 80 818 € HT :

► Rénovation de l’éclairage public au quartier des Fabres : mise en place de luminaire LED
Subvention : 42 453 € HT
(total de l’opération : 84 906 € HT).

► Maîtrise des dépenses de l’éclairage public : séparation des alimentations électriques dédiées à l’éclairage public, mise en place d’horloges astronomiques
Subvention : 38 365 HT
(total de l’opération : 76 730 € HT).

Pour l’année 2023, 15 dossiers ont été subventionnés par le Conseil Départemental.

Pour un montant total de subventions de 697 455 € HT sur 1 166 731 € HT d’opérations. Je tiens à remercier, une nouvelle fois, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et sa présidente Madame Martine Vassal qui ne faiblit pas dans ses aides pour Mimet.

- La Poste de Mimet se rénove !

Utilisez La Poste de Mimet.

Cette rénovation est un indice d’optimisme en faveur du maintien de La Poste à Mimet !

Le bureau a été fermé du jeudi 23/11 au mercredi 13/12 matin afin de réaliser des travaux de rénovation. Il faut se battre pour que ce bureau ne ferme pas, aussi le Maire invite à l’utiliser le plus fréquemment possible.

- Téléthon

Patricia Ferrand : “nous avons récolté 3 800 € de dons”. Le prochain Téléthon aura lieu le 7 décembre 2024.

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 14 décembre 2023 à 11h00.

en images, vues du ciel de Mimet



Château-Bas et les Moulières



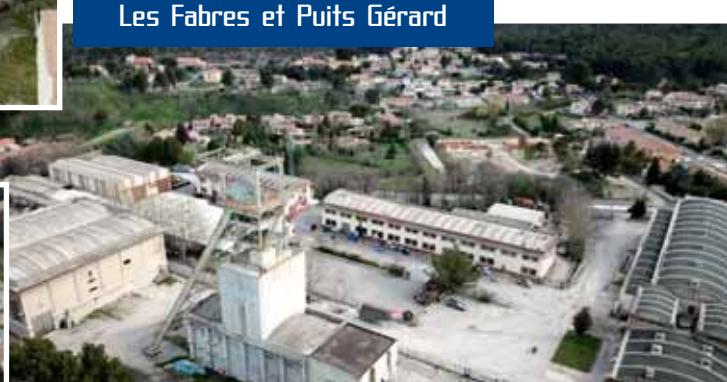
La Diate et Fontbelle



Les Fabres et Puits Gérard



Ecole communale des Moulières



Le village



Photos aériennes 2018

artisans, commerçants et professions

Nous nous excusons d'éventuels oublis ou erreurs et nous vous invitons à les signaler pour une prochaine édition du :

Activités comptables

- Anaïs Dallaporta - rue du Gassin
⑥ 06 65 08 16 11

Agence immobilière

- Nicolas Matina
Artisan immobilier chez Camille Claire
469, chemin des Farigoules
⑥ 06 26 30 21 50
⑥ 04 42 95 77 16

Agence Fiorimo

- CC Les Fabres
⑥ 04 42 51 10 10
- Mimet Immobilier
Bérangère Lecompte
⑥ 06 88 60 70 71

Assainissement

- Provence Assainissement
Pompe curage débouchage
M. Kontzler
⑥ 06 76 14 92 41
488, route de la Diote

Artisan

- Eureka Renov' - Franck Olivier
Peinture, carrelage, placoplâtre,
plomberie - 998, chemin du Vallon
olivierfranck@yahoo.fr
⑥ 06 66 34 07 63

Atelier peinture

- Marie Gély
⑥ 07 85 45 06 93
470, route de la Diote

Audit Informatique et Conseil - Sécurité

- Joris Le Blancsh, consultant ICT
Société APIO
⑥ 06 52 51 35 90
26, ch. du Moulin d'Eau

Auto-Ecole

- L'Elite de la Conduite
Centre Commercial les Fabres
⑥ 04 12 20 24 82
⑥ 07 71 79 48 36

Automatisme

- Féry automatisme
Ch. du Portaou
⑥ 06 17 96 47 08

Bien-Etre

- Massothérapeute "L'appui-Sens"
Virginie Heydel
⑥ 06 10 13 95 91
- La Source
■ Rose et Sens Massages
⑥ 06 45 34 85 37
contact@roseetsensmassages.fr
www.roseetsensmassages.fr
348, chemin des Amandiers

Broderie, flocage, marquage textile

- Valérie Brouillard ⑥ 06 27 48 01 72
Les Folies douces de Val
Chemin des Jéromes

BTP

- Techniques Elingues Services
Saïdi Abdéla - 877 route Puits Gérard
⑥ 04 42 51 20 72

Carrosserie

- Carrosserie Mimétaine
M. Yachou - 1343 route du Géant
⑥ 04 42 58 98 42

Charpente

- Charpentiers du Littoral
Route du Géant
⑥ 04 42 58 99 31

Coaching d'entreprise

- Conseil en ressources humaines
formatrice Isabelle Baillé
2 labels : Qualiopi et Lucie 26000
⑥ 06 10 83 89 23

Coiffeur

- Le temps d'une Beauté
3, clos des Oliviers
⑥ 06 69 72 44 23

Cours particuliers

- Claude Dumortier
42, av. des Mûres
⑥ 06 41 69 52 21

Création

- Conception graphique Triggup
Création site internet
⑥ 06 71 98 83 50
- Créatrice perles et bijoux
Claire Sifre - II, lotissement la Tour
⑥ 06 32 39 78 38
- Les Trésors d'Embrun
Magali D'Antuoni
62, avenue des Arbouses
⑥ 06 20 39 12 01
www.lestresorsdembruns.com

Déchetteries

- ⑥ 0810 003 110
- Bouc-Bel-Air ■ Gardanne ■ Meyreuil

Décoratrice d'intérieur

- Aurélie Estournet
⑥ 06 03 36 06 90

Disk Jockey - Animations

- Santo Claude
27, av de Provence - La Source
⑥ 06 07 89 02 59
⑥ 04 42 68 43 29

Élagage-débroussaillage

- Christophe Guidi
⑥ 06 68 73 24 06

Électricité

- Cédric Mir - ch. des Jéromes
⑥ 06 99 47 91 44
cmel3105@gmail.com
- Laurent Margallan
⑥ 07 61 72 96 10
margallan.elec@gmail.com

Esthétique - Beauté

- Institut de Beauté "Panonica"
⑥ 04 42 51 45 60
- Le Temps d'une beauté
3 lot Les Oliviers - Les Moulières
⑥ 04 42 58 11 45
- Cocoon SPA
⑥ 06 26 72 43 69
Centre de bien être - Esthétique
487, route de la diote
- Corinne Tizon
⑥ 06 23 03 17 24
Quartier les Geines
Chemin des Vignes Basses
www.corinne-esthetique.fr

Expert-comptable

- Cabinet d'expertise Secob
M. Olivero J-R
195 Font Soutane
⑥ 04 42 08 02 89

Exploitant agricole

- Thierry Faure
873 rte Gardanne - Fontbelle
⑥ 04 42 58 91 61

Fabrication artisanale

- Artisan confiturier
Daniel Fino - 16, av. du Pigeonnier
⑥ 06 11 70 40 76
gourmandisesdugrandpuech@hotmail.com

Fioul

- BP Super Fioul - livraison à domicile
⑥ 06 23 84 33 48
⑥ 04 91 58 70 27

Gestion du Patrimoine

- Aurélien Tardy
12, av. du Pigeonnier
⑥ 07 67 91 99 66

Gîtes et Chambres d'Hôtes

- Le Laou
138, rte de Gardanne
⑥ 04 42 68 40 04
⑥ 06 22 24 43 31
www.lelaou.com

Graphisme et Internet :

- Zebra Design (Graphiste libéral)
34, rue de l'Etoile - Mimet
⑥ 04 42 68 43 73
⑥ 06 11 88 10 37

Jardinier Paysagiste

Débroussaillage

- Axel Rombaut
Prestations en CESU
⑥ 06 63 73 36 67

Maître-Nageur

- Maître-Nageur saisonnier à
domicile David Meyran
Lotissement Bastide Neuve
⑥ 06 78 25 66 35

Maroquinier

- Frédéric Deschamps
création - réparation
rue Saint Sébastien
⑥ 04 42 58 95 04
⑥ 06 08 22 63 03

Maquillage permanent

- Corinne Tizon
Les Vignes Basses
⑥ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

libérales

"Journal de Mimet" Mairie de Mimet

Meublés de tourisme :

- Le Château - Mme Rempenault
5, place de l'Eglise
⑥ 04 42 58 95 24
- Grande Villa Neuve
Résidence Sire Marin
⑥ 06 13 82 94 59
- Jolie Villa au cœur de la Provence
Résidence Sire Marin
⑥ 06 26 03 48 86
- Le Laou
⑥ 04 42 68 40 02
⑥ 06 22 24 43 31
- M. et Mme Balansard
29, route de Simiane
⑥ 06 15 43 20 39
- Anthony Farrugia
251, chemin du Portaou
⑥ 06 51 81 76 67

Multi Services Rénovation :

- Multi Service Rénovation
Cédric Bessi - 217, ch des Régalets
⑥ 06 99 61 20 43

Nettoyage auto

- Lavage automobile à domicile
Ludovic Daniel
⑥ 06 09 89 06 01
335, rue de Balotesti
- VS'PRESTIGE - Valentin Sansone
⑥ 07 68 27 27 00
206, rue du Gassin

Peintre en bâtiment

- Maké Barro
⑥ 06 22 24 15 55
53, avenue des Arbouses

Pension chevaline

- Les écuries de l'Etoile
1343, route du Géant
⑥ 06 79 79 41 91

Photographes

- Marion Kabac - Auteur Photographe
⑥ 06 03 68 06 10
- Nelly Isoardo
Les Castangs
⑥ 06 66 40 87 23
- Laure Romanet
4, rue Saint Sébastien
⑥ 06 19 88 07 10

Pizzeria

- La Mia Pizza
⑥ 06 03 54 39 27
- Patrick Parisotto

Plomberie

- Clim é Eau - sanitaire, chauffage
M. Telena
⑥ 06 60 70 34 93
- Plomberie - chauffage
M. Bouillard - 512 ch. de la Calade
⑥ 04 42 12 66 80
⑥ 06 19 92 20 18

Prévoyance et Patrimoine

- Thomas Droitcourt, Responsable d'Agence AXA
1041, route de la Diote
⑥ 06 80 71 40 66

Restaurants Bars

- Le Grand Puech
⑥ 04 27 50 23 80
Centre Village - 8 rue St Sébastien
- Bar Restaurant
"Le Germinal" Les Moulières
⑥ 06 79 99 13 03
⑥ 06 13 58 09 26
- Le Kohmen - CC les Fabres
⑥ 04 42 66 91 58
- Traiteur Vietnamien
Chemin des Fabres
⑥ 04 42 63 77 53

Savonnerie

- Savonnerie du Pilon du Roy
Magasin d'usine
M. Kolbac - Chemin du Vallon
⑥ 04 42 62 13 38

Salle pour noces et banquets

- Mas de la Ventarelle
Guy Lorenzati
⑥ 04 42 69 95 98

Senior Compagnie

- Anthony Pignoly
⑥ 07 80 98 13 20
⑥ 04 65 04 18 09

Serrurerie Ferronnerie Métallerie

- SAFM - Zone de Puits Gérard
⑥ 04 42 51 13 09

Supermarché

- Intermarché - Les Fabres
⑥ 04 42 51 37 98

Syndic de copropriété

- Stéphanie Anton
469, chemin des Farigoules
⑥ 06 79 27 75 92

Tabac Presse

- L'Interface - Chemin des Fabres
⑥ 06 01 78 84 67

Tapissier en siège

- M. Da Rocha ⑥ 04 42 65 98 66
Rue des Mufliers - Les Moulières

Taxi

- M. Fourmon
⑥ 06 52 31 85 85
- M. Laroche
⑥ 06 12 69 25 59
- Mme Lorenzatti
⑥ 06 84 62 03 10
- M. Peyre
⑥ 06 29 02 98 98
- M. Bruni : Taxi médicalisé
⑥ 04 42 82 83 74

Traitement de l'eau

- Société Aqua Service 13
Rodolphe GRUN
⑥ 06 61 13 47 37
contact@aquaservice13.fr
www.aquaservice13.fr

Usinage

- Mécanique Générale Industrielle

- Localicsol - Zone de Puits Gérard
⑥ 04 42 51 13 09

Vétérinaire

- Clinique Vétérinaire FAUX POINT Laurent - Les Fabres
⑥ 04 42 58 19 05
- Vétérinaire de garde
⑥ 04 88 60 39 00 -
veterinaire-de-garde-marseille.fr

Web

- Web Conseil Stratégie Carole Droitcourt
1041, route de la Diote
⑥ 06 83 01 41 71
contact@web-conseil-strategie.fr
www.web-conseil-strategie.fr

Liste des Assistantes Maternelles de Mimet

Odile BARGETTO

143, chemin des Fabres
07 89 49 18 40
04 42 22 88 00

Quassila BLANC

5, chemin de la Calade
06 20 67 92 3

Laura BOUJEMA

435, route de Gardanne
Font de Rigon
09 80 54 36 92
07 83 12 64 13

Annie DAUBERTE

1054, route de Gréasque
Les Jéromes
04 42 69 95 67
06 19 37 74 50

Marie-Louise FERRA

7, lot. la Pastorale
chemin des Fabres
06 10 49 47 19

Solange FERRA
1103, chemin des Vignes Basses
04 42 61 30 99
06 26 33 76 97

Schahrazade FILALI

Route de Simiane
18 Domaine de Sire Marin
09 80 81 07 14
07 82 73 96 55

Virginie HEYDEL

1, chemin des Violettes
09 52 18 45 17
06 10 13 95 91

Silvia HIGUERAS

1291, chemin des Vignes Basses
06 87 69 03 69

Agnès IACOPONI

21 bis, rue Saint Sébastien
06 38 38 53 44

Sylvie INNOCENTI

chemin des Geines
les Vignes Basses
04 42 68 40 19
07 81 16 07 36

Corinne PAUCHON

4, ch. de la Clairisse - La Diote
09 83 25 18 51
06 98 66 62 26

Mylène POULIN

1000, Belvédère Ste Victoire
04 42 68 40 26
06 17 26 34 4

Alice REMIGEREAU

2304, route du Géant
06 46 03 14 14
04 86 31 95 36

Marie-Françoise ROMANET

18, rue Saint Sébastien
04 42 58 96 22
06 03 04 67 66

bloc-notes



69

numéros utiles

Les Services Municipaux

Mairie	04 42 12 62 42
Ecole Maternelle de la Tour	04 42 68 40 82
Ecole Primaire la Tour	04 42 58 95 87
Réfectoire de la Tour	04 42 12 62 47
Ecole Primaire des Moulières	04 42 51 37 69
Réfectoire des Moulières	04 42 66 08 49
Centre de Loisirs	06 78 37 42 37 / 04 42 58 95 12
Crèche	04 42 94 48 10
Micro Crèche	06 63 43 90 92
C.C.A.S. / Mairie Annexe	04 42 51 56 16
Urbanisme	04 42 12 62 35
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h lundi et mardi, de 9h à 12h mercredi. Sur RDV mercredi AM, jeudi et vendredi	
Encombrants :	0800 949 408

Ramassage par les services de la Métropole tous les vendredis sur rendez-vous.

Services Techniques

Responsable	06 19 57 34 47
Secrétariat	04 42 12 62 39
Police Municipale	06 26 04 85 67

Bibliothèque Municipale

04 42 51 24 84

Horaires d'ouverture : mercredi de 9h à 12h et 15h à 18h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 9h à 12h

Office de tourisme

Maison de la Mémoire de Mimet	06 37 45 29 38
contact.mimet.tourisme@gmail.com	

Administrations, divers...

Service des Eaux SIBAM	04 42 04 65 43
Direction des Services Fiscaux	04 42 95 81 00
Sous Préfecture Aix	04 42 17 56 00
ENEDIS (ex ErDF) sécurité dépannage	09 72 67 50 13
GRDF sécurité dépannage gaz	0 800 473 333
La Poste (ouverte de 8h45 à 11h)	04 42 90 75 32
Club du 3 ^{ème} Age - La Chaumière	07 81 82 11 24

Urgences et Sécurité

Comité Feux Communal	06 21 86 62 60
Gendarmerie	17 ou 04 42 58 30 10
Centre Paul Cézanne	04 42 65 61 00
Maison de retraite Villa Jean Casalonga	04 42 65 63 68
Pompiers	18 ou 04 42 58 93 43
SAMU	15 ou 04 91 49 91 91
Centre anti-poisons	04 91 75 25 25
Ambulances La Mimétaine	04 42 16 06 06
Pharmacie de garde	3237

A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche



**Si vous êtes témoin
d'une situation inhabituelle**

Gendarmerie ☎ 17 - 04 42 58 30 10

Police Municipale

⌚ 06 26 04 85 67



infos utiles

■ Horaires de la Mairie Centre Village

⌚ 04 42 12 62 42 - mimet.mairie@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

■ Horaires de la Mairie des Moulières

⌚ 04 42 51 56 16 (fermée le mercredi)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h30

■ Recensement militaire

Les jeunes nés en 2008 doivent se faire recenser en mairie.
Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

■ Collecte des objets encombrants **Gratuit et à Domicile**

Tous les vendredis par les services de la Métropole au 08 00949 408

■ Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes administratives en Mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. **Etre inscrit sur listes administratives, c'est être connu par la Mairie et c'est mieux pour être informé.**

■ Changement d'adresse

Vous habitez sur la Commune mais vous avez changé d'adresse. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie, afin que nous puissions tenir les listes administratives à jour.

■ Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver sur la commune de Mimet. Soyez les bienvenus !
Nous vous remercions de bien vouloir vous signaler en Mairie.

■ Permanence Notaire

Consultation gratuite une fois par mois en Mairie sur RdV (hors période de congés scolaires).

■ Horaires de la Poste

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h.

■ Cimetière des animaux

Parce qu'ils ont aussi le droit d'être inhumés dans la terre de Mimet, la Commune a créé un cimetière des animaux en face du cimetière de La Tour.

Les maîtres éprouvés par cette perte pourront se recueillir auprès de leur compagnon quel qu'il soit, sur une concession perpétuelle, (poids inférieur à 40 kg). Se renseigner en Mairie.



Consultez les informations qui sont apposées sur les panneaux d'affichage municipaux, sur les panneaux lumineux. Il y a de multiples informations sur la vie de la commune qui peuvent vous être utiles... et sur le site internet de Mimet : www.mimet.fr

Si vous souhaitez être informé par SMS, laissez votre numéro de téléphone nom, prénom et votre adresse soit en mairie, soit à : mimet.mairie@gmail.com



Dentistes

- Marie-Dominique Alberny ☎ 04 42 04 03 10
- Christel Calleya ☎ 04 42 68 46 07
Centre médical La Tour
- Geoffroy Eschrich ☎ 04 42 68 46 07
Centre médical La Tour
- Caroline Trucco ☎ 04 42 26 17 47
CC Intermarché Les Fabres



Ergothérapeute à domicile

- Delphine Dandois ☎ 06 29 27 38 62
ddandoisergo@gmail.com - www.ergotherapeute13.fr



Infirmier(ère)s

- François Cadoni ☎ 06 11 50 08 10
- Marie Chipponi Berdychowski ☎ 06 16 90 63 24
- Alain Agosta ☎ 06 17 33 59 84
Cabinet d'Infirmier - Soins à domicile
- Laétitia Ringenbach ☎ 06 33 36 16 11
Centre médical des Fabres
- Sylvie Nestiri ☎ 06 24 29 05 50
Infirmière - soins à domicile
- Clémence Laourde ☎ 06 32 10 18 41
Infirmière puéricultrice - Accompagnante périnatale
180, chemin de Farigoules



Kinésithérapeutes

- Michel Pierre-Olivier ☎ 04 42 68 46 06
Centre médical La Tour - Centre médical Les Fabres
- Jean Luc Van Oost ☎ 04 42 51 15 72
Rémi Labrot - Les Fabres



Médecins

- Dr Bazine ☎ 04 42 51 19 00
Centre Médical des Fabres
- Dr Sage Delaforest ☎ 04 42 65 96 05
CC Intermarché Les Fabres
- Dr Lagache ☎ 04 42 68 46 01
Centre médical La Tour

Services de Santé



Orthophoniste

- Flora Ruiz ☎ 06 14 56 76 92
Centre médical La Tour



Ostéopathe

- Mme Felgerolles ☎ 07 80 13 28 43
Centre médical La Tour
- Inès Guecha ☎ 07 65 50 74 96
Puits Gérard



Pharmacies

- Pharmacie des Ecoles - ☎ 04 42 58 97 62
Hervé Habert - 98 Rue Balotesti
- Pharmacie des Fabres ☎ 04 42 51 25 85
Stéphane Lasry et Marc Mighirian
Centre Médical des Fabres



Podologue - Pédicure

- Charlotte Lefevre ☎ 06 63 37 00 10
Centre Médical des Fabres
- Sandra Normand ☎ 04 42 18 21 68
Centre Médical La Tour



Psychologue

- Lisa Moralès ☎ 06 12 32 34 78
Centre Médical des Fabres



Réflexologie

- Agnès Favard ☎ 06 43 71 67 23
5, rue Paul Cézanne

Urgence

- Pompiers ☎ 18 ou ☎ 04 42 58 93 43
- SAMU ☎ 15 ou ☎ 04 91 49 91 91
- Centre anti-poisons ☎ 04 91 75 25 25
- Ambulances La Mimétaine ☎ 04 42 16 06 06
- Pharmacie de garde ☎ 3237
A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche

A vos agendas !

Spectacle

"Et Dieu créa le swing"

Samedi 2 mars

20h30 - Salle des Fêtes

Carnaval

Samedi 16 mars

14h30 - Salle des Fêtes et Village

Vide dressing

Dimanche 14 avril

9h à 17h - Salle des Fêtes

Fête du Printemps

Samedi 4 mai

à partir de 11h - Les Moulières

Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai

Au village

Trail de Mimet

Dimanche 5 mai

à partir de 7h

Vide Grenier

Dimanche 12 mai

9h à 18h - Centre Village

Tournoi International de Takeda Budo

Du 9 mai au 12 mai

Grande Salle

Présentation du 21^{ème} Festival de Théâtre

Samedi 1^{er} juin

18h - Château-Bas

Exposition de l'Association

"Les Coloristes Mimétains"

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

10h à 17h - Ferme de la Tour

Elections européennes

Dimanche 9 juin

Fête des 3 Ecoles

Communales

date non communiquée

Grande Salle

Appel du Général de Gaulle

Mardi 18 juin

Au village

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin

21h - Château-Bas

21^{ème} Festival de Théâtre

Du 23 juin au 29 juin

21h30 - Château-Bas

Fête Nationale

Dimanche 14 juillet

Au village

Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron

Début août

Château-Bas

Journées boulistes

31 août et 1^{er} septembre

Château-Bas

